

Actes des Vingt-troisièmes Rencontres  
du Réseau des Grands Sites de France

# Comment favoriser un développement des territoires en harmonie avec la nature et les paysages ?



Gorges de l'Hérault 2021



les cahiers du



Réseau des  
Grands Sites  
de France



# Comment favoriser un développement des territoires en harmonie avec la nature et les paysages ?

Actes des vingt-troisièmes Rencontres  
du Réseau des Grands Sites de France

Ces Rencontres ont été organisées par



Avec le soutien de



Édité par le



99 rue de Vaugirard - 75006 Paris

Tél. : 01 48 74 39 29 - Fax : 01 49 95 01 87

contact@grandsitedefrance.com - www.grandsitedefrance.com

Responsable éditoriale  
Soline Archambault  
Directrice du Réseau des Grands Sites de France

Direction artistique et réalisation graphique  
Vanina Bellini Comunicazione  
U Chjosu - 20233 Siscu - 06 23 29 46 63

Couverture  
Agence Panama  
10 rue de l'Héritan - 71000 Mâcon  
www.agence-panama.com

Imprimé en Union européenne, papier certifié FSC®

© Réseau des Grands Sites de France, Solutré-Pouilly, 2022  
ISBN : 978-2-9558019-5-6 - ISSN : 1961-9316  
Dépôt légal : octobre 2022 - Première édition

Iconographie et crédits photographiques :  
les photos, schémas et graphiques présentés sont la propriété de leurs auteurs, concepteurs et propriétaires respectifs.

# Sommaire

## Sommaire

### Ouverture

Louis VILLARET .....	6
Jean-François SOTO, Alain BARBE, Michel FRATISSIER .....	8
Jean-Louis GÉLY .....	10
Muriel ABADIE .....	11
Eric SUZANNE .....	12

### Message des ministres

Barbara POMPII .....	14
Jean-Baptiste LEMOYNE .....	15

### Séances plénières

<b>Repenser la relation homme-nature</b>	
Raphaël MATHEVET .....	18
Échanges .....	23
<b>Repenser le tourisme: pour un tourisme à impacts positifs</b>	
Guillaume CROMER .....	26
Échanges .....	31

### Grand Site de France Gorges de l'Hérault

<b>Présentation</b>	
Robert SIEGEL, Laure BENE .....	33
<b>Visites de terrain</b> .....	36

### Séquences thématiques

<b>Accompagner l'évolution des activités contribuant à la qualité patrimoniale des territoires</b>	
Table ronde animée par Yoan CASSAR	
Intervenants: Antoine ORSINI, Jean ARCAS, Thomas LEJAY, Laurent RICHARD .....	39
Échanges .....	46

<b>Favoriser des activités touristiques respectueuses de la nature</b>	
Table ronde animée par Sophie PIRKIN	
Intervenants: Aude ANDRUP, Marine DE FAUP, Mathieu BATTAIS, Jean CARMILLE, Marie Josée CULIOLI-VICHERA, Nathalie BURESI, Philippe MONTEL .....	49

<b>Inspirer des projets économiques ancrés dans la singularité des sites</b>	
Table ronde animée par Nathalie CASANOVAS	
Intervenants: Soline ARCHAMBAULT, Joëlle GOUDAL, Clément DUMOULIN, Erwan CHEREL .....	61

### Clôture

<b>Regard sur les Rencontres</b>	
Jean-Pierre THIBAUT .....	70
Louis VILLARET .....	73
Stéphanie DUPUY-LYON .....	74





■ Saint-Guilhem-le-Désert et le cirque de l'Infernet. © OTI Saint Guilhem Vallée de l'Hérault – Benoit PIQUART

# Ouverture

23<sup>èmes</sup> Rencontres  
du Réseau des Grands Sites de France



# Ouverture



**Louis VILLARET**

Président du Réseau des Grands Sites de France

Ouvrir ces 23<sup>èmes</sup> Rencontres cette année m'est particulièrement cher puisque, avec les présidents des trois Communautés de communes du Grand Site de France, j'ai le plaisir de vous accueillir dans ce territoire des Gorges de l'Hérault dont j'ai initié la démarche Grand Site de France.

Votre présence à tous, toujours aussi nombreux, témoigne de votre attachement au Réseau et après une année à nouveau difficile, de la force de l'engagement qui nous rassemble au service de la préservation des paysages et du développement durable des territoires. Élus et techniciens, vous venez de toute la France, accompagnés des grandes collectivités qui soutiennent cette politique au niveau régional et départemental et de nos partenaires nationaux. Nous nous réjouissons de la présence en nombre des services du Ministère de la Transition écologique et des Dreal.

Nous sommes dans une Région où la démarche Grand Site de France est particulièrement attractive et structurante avec 14 Grands Sites de France labellisés ou en projet, et un département, l'Hérault, membre du Réseau en tant que grande collectivité.

Notre ambition porte toutes les dimensions qui font un paysage et concourent à la préservation durable des sites d'exception : environnement, patrimoine, culture, tourisme, aménagement du territoire, agriculture, développement économique. Mais, le soutien de la Région, à la composante touristique de la démarche à travers notamment les Grands Sites

d'Occitanie, en complémentarité avec la politique nationale, est ici particulièrement important.

En faisant du paysage le socle, la méthode et l'objectif de leurs projets de territoire, les Grands Sites de France proposent une approche transversale du développement durable.

En souhaitant allier, et non pas opposer, humanisme et écologie, préservation et développement, ils sont amenés à s'interroger régulièrement sur le sens de leur action, sur son impact environnemental et ses conséquences sociales, sur ce qui fait la valeur intrinsèque des sites, ce qui bouge et ce qui doit demeurer dans un monde en mouvement. C'est sans doute une clé pour retrouver l'harmonie entre l'homme et la nature ; cette harmonie nous la souhaitons et nous en avons urgemment besoin car notre avenir est commun.

À travers le thème de ces Rencontres, "Comment favoriser un développement des territoires en harmonie avec la nature et les paysages ?" nous nous inscrivons directement dans les crises environnementales que nous traversons (changement climatique, érosion de la biodiversité, pandémie) et leur impact économique et sociétal. Les bouleversements en cours remettent en question notre manière d'habiter le monde et nous obligent à trouver un équilibre durable avec la Nature, à repenser notre relation au vivant.

À notre échelle, ne devons-nous pas nous interroger davantage sur l'impact environnemental des activités agricoles, touristiques, économiques dans les Grands Sites ? Sur nos modes de gestion ?





■ Le pastoralisme contribue à l'entretien des pelouses méditerranéennes, à la préservation de la biodiversité et au développement local. © Olivier OCTOBRE

Le modèle de développement souhaité dans les Grands Sites est fondé sur la valeur paysagère, les activités et les savoir-faire locaux. Il passe par l'accompagnement d'activités agricoles, pastorales, artisanales... qui contribuent à la valeur patrimoniale du site. Comment les gestionnaires peuvent-ils accompagner l'adaptation de ces activités traditionnelles, soumises à des contraintes économiques et sociales de plus en plus fortes?

Ce développement relève également d'une mise en tourisme du territoire ancrée dans sa singularité. Les visiteurs cherchent la beauté, la sincérité et le ressourcement. Ils sont de plus en plus soucieux des conséquences de l'activité touristique ; les socio-professionnels s'engagent dans une gestion plus responsable. Comment mesurer l'activité touristique à l'aune d'indicateurs plus représentatifs de ces exigences? Donner des clés aux acteurs socio-professionnels? Susciter, favoriser ou accueillir les bonnes pratiques?

De plus en plus, les Grands Sites participent à des dynamiques économiques qui débordent largement la seule sphère touristique, à la recherche d'un développement plus diffus, moins impactant en matière d'occupation des sols, plus intégré dans les

ressources offertes par le territoire et en lien avec la valeur patrimoniale des lieux. Cette évolution correspond, elle-aussi, à des aspirations nouvelles des porteurs de projets, encore accrues par la crise, qui veulent mettre en cohérence projet de vie et projet économique.

Comment s'appuyer sur le pouvoir d'inspiration des lieux pour impulser une transition vers des modèles économiques plus respectueux des sites et de la biodiversité? Mieux ancrés dans les valeurs et les ressources locales?

Ce thème d'un développement territorial harmonieux, favorisé par la capacité de mise en cohérence et d'innovation de la démarche Grand Site de France, s'appuie sur les travaux initiés lors des Rencontres annuelles en 2017 et 2018 et poursuivis en 2020 à travers l'entrepreneuriat de territoire. Nous tenterons d'apporter durant ces deux jours des éléments et des exemples pour enrichir notre réflexion collective. ■



### Jean-François SOTO

Président de la Communauté de communes  
Vallée de l'Hérault

### Alain BARBE

Président de la Communauté de communes  
Grand Pic Saint-Loup & Président du  
Comité de pilotage Grand Site de France



### Michel FRATISSIER

Président de la Communauté de communes  
Cévennes Gangeoises et Suménoises

Après l'accueil des Rencontres en 2010 sur l'éco-mobilité, c'est un honneur pour la Communauté de communes Vallée de l'Hérault d'accueillir à Gignac une nouvelle édition sur un thème qui nous est cher : le développement territorial harmonieux, intégré, s'appuyant sur les spécificités locales et les patrimoines culturels, naturels et paysagers.

La démarche Grand Site de France nous permet de mettre en cohérence de nombreuses politiques territoriales notamment celle du tourisme, à une échelle élargie. Je citerai en exemple l'articulation de la découverte de Saint-Guilhem-le-Désert avec ses 800 000 visiteurs par an avec celle du Pont du Diable, de la maison du Grand Site, du fleuve Hérault, ou encore avec Argileum et ses métiers d'art, et d'autres projets à venir en termes de patrimoine, comme le futur musée de Saint-Guilhem ou la restauration de l'abbaye d'Aniane. Je n'oublie pas le fonctionnement de l'Office du tourisme intercommunal dans cette organisation.

Nous nous plaçons aussi dans l'innovation, au travers des investissements et du travail d'animation

qui ont été faits durant ces 30 dernières années par le président du RGSF, Louis Villaret, qui a œuvré pour ce territoire.

Aujourd'hui, la gestion du Grand Site de France Gorges de l'Hérault se traduit par une coordination et une synergie entre les trois Communautés de communes, de la Vallée de l'Hérault, du Grand Pic Saint-Loup et des Cévennes Gangeoises et Suménoises, avec une présidence tournante.

C'est un plaisir de poursuivre ce travail qui favorise une meilleure découverte de nos terroirs, de nos produits locaux, de nos magnifiques paysages et des métiers qui y contribuent, avec une réelle volonté de travailler tous ensemble.

Bienvenue dans les Gorges de l'Hérault, et bon séminaire à toutes et à tous! ■

Jean-François SOTO





■ L'abbaye d'Aniane, pour laquelle la Communauté de communes porte un projet de restauration patrimoniale et de lieu culturel. © Benoit PIQUART - OTI Saint-Guilhem Vallée de l'Hérault.

C'est un peu original finalement que nos trois territoires soient rassemblés aujourd'hui. Même si nous nous connaissons bien, travailler ensemble n'est pas forcément évident. Mais, nous avons su le faire, nos territoires, nos paysages et notre patrimoine nous unissent, nous rassemblent. Nous partageons les mêmes valeurs, et c'est pourquoi, finalement, accompagnés par le Réseau, nous avons adopté une synergie de travail très intéressante.

Je profite de ces Rencontres pour remercier Louis Villaret, qui a été notre père à tous pour développer ce travail autour des Grands Sites de France. Sans lui, nous ne serions peut-être pas là, ensemble, pour parler non seulement d'environnement, mais aussi de l'avenir de nos territoires. En tant que territoires

très dynamiques, nous accueillons beaucoup de population et nous devons donc faire face à des problématiques considérables pour accueillir le public, valoriser notre territoire, mais aussi veiller à le préserver, tant la nature est fragile. Avec les spécificités de chacun, nous devons chercher collectivement les meilleures pistes.

Je vous souhaite un beau séminaire, de belles découvertes et de passer un très bon moment de convivialité. ■

Alain BARBE



### Jean-Louis GÉLY

Vice-président du Département de l'Hérault

Dans l'Hérault, comme dans tous les départements côtiers de l'Occitanie, le tourisme a longtemps été une affaire de littoral. Au sortir de la Seconde guerre mondiale, les élus de nos départements littoraux ont eu pour objectif de bénéficier de "l'or bleu" et de retenir les estivants qui filaient vers la Costa Brava et plus au sud encore. Ils ont été rejoints par la volonté de l'État gaullien, qui, au début des années 60, créa la Mission interministérielle d'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon, dite "Mission Racine", du nom de son président, Pierre Racine. Ce fut une période de convergence fructueuse entre un État réputé "jacobin" et des élus départementaux qu'on pourrait qualifier de "girondins", durant laquelle on se focalisa sur le littoral. Depuis lors, dans l'Hérault, celui-ci draine jusqu'à 80% des flux touristiques. De fait, même si cela a constitué un apport économique considérable, faisant du tourisme le premier poste de notre produit intérieur brut, cette situation a consolidé les oppositions classiques entre le sud et l'intérieur des terres, entre l'urbain et le rural. Si bien que les élus du Conseil "général" ont eu très vite pour ambition voire pour obsession de diligenter des politiques visant à rééquilibrer le territoire, en termes de flux touristique et de développement associé.

Dès les années 80, le Département, sous l'impulsion de son président de l'époque, Gérard Saumade, a suivi une politique volontariste, en termes d'acquisitions foncières et de mise en place d'outils, favorisée par la décentralisation. Il a classé la totalité des zones naturelles et agricoles héraultaises en espaces naturels sensibles, les reliant par un réseau vert de chemins aménagés et sécurisés. Cela a permis de préserver près de 9 000 hectares d'espaces naturels, sur lesquels des activités humaines, comme du pastoralisme, ont été maintenues, par le biais de conventions. Aujourd'hui, vingt-quatre domaines départementaux sont ouverts au public.

Et puis, l'Hérault a la particularité unique en France de disposer de cinq Grands Sites : deux labellisés et trois en projet. Dès 2003, le Département a accompagné ces sites dans la démarche exigeante d'obtention du label, puis pour leur renouvellement. Cet accompagnement technique et financier se poursuit en soutenant la mise en œuvre de leurs programmes d'actions. Partenaire essentiel dans la mise en œuvre de démarches "Grand Site de France", le Département de l'Hérault a choisi d'être membre du RGSF dès 2012.

Je conclurai en m'interrogeant sur l'avenir du tourisme, sous l'angle d'un "tourisme durable". Cette durabilité est interrogée par le succès de nos démarches. Je suis interpellé, comme beaucoup, sans doute, par moult remarques sur le risque et, de plus en plus souvent, sur la réalité de surfréquentations, malgré des dispositifs pertinents de gestion des flux, suscitant des interrogations elles-mêmes partagées sur les manières de promouvoir ces sites, d'en maintenir l'accès à tous, sans se laisser dépasser par la pression du chiffre et par des comportements ou des pratiques inappropriés. Il faut évaluer les situations de ce type, identifier là où elles se produisent et pourquoi, en cherchant à gérer et, si nécessaire, à solutionner ce problème, sans que cela devienne un obstacle aux objectifs légitimes d'attractivité des territoires et de ses retombées escomptées. Cette thématique est incluse dans la réflexion présidant à l'élaboration de notre nouveau Schéma départemental du tourisme durable, pour la période 2023-2028.

Notre département de l'Hérault est aujourd'hui le quatrième département touristique français et figure dans le top trois des départements préférés des Français. Tous les départements sont beaux, chacun à sa manière, et cette diversité fait la beauté de la France. Le Réseau des Grands Sites de France témoigne de cette prodigieuse diversité et de ces "esprits des lieux" qui nous sont si chers! ■

### Muriel ABADIE

Vice-Présidente de la Région Occitanie, déléguée au tourisme durable, loisirs et thermalisme



La politique des Grands Sites d'Occitanie est en totale synergie avec celle des Grands Sites de France : l'appel à projets lancé en 2017 par la Région a été validé par le ministère de la Transition écologique et l'engagement dans une démarche Grands Sites de France est aujourd'hui l'un des critères pour accéder aux Grands Sites d'Occitanie. Cette synergie est exemplaire au niveau régional. Aujourd'hui, dix Grands Sites d'Occitanie sur 41 sont concernés par la démarche Grand Site de France et ont bénéficié de 38 millions d'euros d'aides touristiques régionales pour un coût total d'opérations de 132 millions d'euros.

Des valeurs et des enjeux sont communs comme la volonté de développer le tourisme quatre saisons. La Région peut contribuer aux projets des Grands Sites à travers sa stratégie de médiation culturelle numérique et d'animation touristique, un appui en ingénierie culturelle et touristique, des financements croisés. L'expérimentation d'une gouvernance commune, des projets collectifs ou la mise en réseau sont facteurs de cohérence entre les démarches régionales et nationales.

La Région est investie dans le programme européen Interreg Med Herit Data. Mené sur six sites pilotes dont le Pont du Gard pour la France, il vise à identifier des solutions innovantes permettant de réduire les impacts négatifs du tourisme sur les sites du patrimoine culturel et naturel. Dans ce cadre, une application numérique est en cours d'élaboration, qui a pour but d'aider à gérer les flux de visiteurs sur les sites.

La Région est enfin fortement engagée dans le Green New Deal. L'ambition est que l'Occitanie soit une destination 100% responsable sur le plan social et environnemental : prise en compte des richesses locales, valorisation des savoir-faire locaux, accès au tourisme et aux loisirs pour le plus grand nombre, facilitation des mobilités responsables par des tarifs et des services préférentiels, encou-



■ Peuplement de pins de Salzmann, habitat Natura 2000 prioritaire, commune de Saint-Guilhem-le-Désert.

© Pauline BOUSQUET - CCVHJPG

agement des nouvelles offres touristiques qui découleront des espaces et des pratiques, innovation pour une plus grande attractivité touristique dans le cadre d'un développement raisonné. La place des Grands Sites d'Occitanie et des sites engagés dans la démarche Grand Site de France est prépondérante pour répondre à ces enjeux. La future politique touristique de la Région s'écrira à partir de cette volonté de favoriser les modèles de développement économique plus respectueux des sites, de la biodiversité et socialement plus responsables. Elle accompagnera le développement des activités qui s'appuient sur des valeurs et des ressources locales avec une valorisation du tourisme de proximité et la prise en compte des aspirations des habitants. ■





**Eric SUZANNE**

Sous-Préfet de Lodève

Il est important de prendre le temps de se réunir, pour sortir de difficultés personnelles ou locales, pour rencontrer des personnes qui pensent différemment autour d'un thème qui nous fédère.

Trois axes m'intéressent tout particulièrement en tant que représentant de l'État.

Le premier concerne la transmission : en quoi le concept de Grand Site de France doit-il être transmis ? Je suis convaincu qu'il doit l'être. À qui ? Aux générations futures, aux citoyens qui ne le connaissent pas, ne le mesurent pas...

Le deuxième est l'inscription de la démarche Grand Site de France dans la vie d'un territoire. Certains sont parties prenantes d'une sanctuarisation, d'autres – la grande majorité – d'un continuum plus étroit avec les territoires annexes. Faut-il des exceptions territoriales ou au contraire rechercher le bon équilibre ? Faut-il du téléphone, faut-il de la couverture mobile ? Nous sommes-nous suffisamment interrogés sur l'inscription de l'architecture, de la rénovation, dans un pays qui a des difficultés en termes de logement, de création de richesses ? Les Grands Sites font-ils exception ? Font-ils partie du continuum de la vie d'une nation ? Certainement oui, mais la réponse n'est pas facile à trouver.

Le troisième axe est corrélé aux précédents : quelle est la diffusion possible des idées que vous allez embrasser et traiter au cours de ce colloque ? Comment les faire passer ailleurs, dans des pans parfois éloignés de nos préoccupations ? Je m'interrogeais en venant sur un des moyens de rencontrer

physiquement le Grand Site probablement avec sa famille, ses proches. Je vous soumetts l'idée que c'est probablement seul, à pied. C'est ma conception en tant que randonneur. Comment les sujets qui seront abordés ici pourront essaimer dans le reste de la société française, chez les élus qui ont une charge si difficile ? Comment faire en sorte que nos entrées de ville, nos futurs quartiers, nos écoquartiers, nos centre-bourgs bénéficient au moins en partie de cette pensée Grand Site ? Je sais que l'exercice est compliqué et parfois opposé. Mais il serait justement dommage de les opposer. Notre société, par sa complexité, est un tout.

D'une certaine manière, je me recommande de la ferveur qui à l'époque, par des équipes en petit comité – une association État-élus –, a voulu créer des choses ici et là. Il y a eu des difficultés mais ils sont allés vite, droit et fervents. C'est ce que je retiens de leur expérience. Puisse-t-elle nous éclairer, sachant que le monde n'est pas le même, que des concepts qui ne s'imposaient pas à eux – en particulier climatiques et de biodiversité – aujourd'hui s'imposent à nous. ■

■ Saint-Jean-de-Buèges.  
© Olivier OCTOBRE





# Messages des ministres

À l'ouverture des journées, les ministres ont adressé un message vidéo aux Grands Sites de France.

14



## Barbara POMPILI

Ministre de la Transition écologique

Ce que vous incarnez très concrètement ici est primordial pour l'écologiste que je suis.

Cette rencontre des Grands Sites de France, qui va se tenir pendant deux jours, est le laboratoire de l'écologie de demain. C'est la preuve – s'il en fallait encore une – qu'il est possible de concilier les activités et la vie dans nos territoires, avec la préservation de paysages et d'écosystèmes exceptionnels. Tout au long de mon parcours, j'ai acquis cette conviction : la préservation de la biodiversité est une opportunité inouïe pour le développement d'un territoire. Protéger un site ce n'est pas le mettre sous cloche ; protéger un site ce n'est pas non plus geler le développement du territoire sur lequel il se trouve. Au contraire, c'est l'opportunité d'y encourager les activités et l'emploi sur le long terme, de réaliser la promesse d'un développement économique soucieux des identités locales. Et c'est ce que vous faites chaque jour ; vous qui en êtes les premiers acteurs, et je voulais vous dire merci, car vous faites vivre l'écologie au cœur même du développement économique.

Je partage pleinement votre beau combat pour la préservation de nos paysages. C'est pourquoi, avec la loi Climat et résilience adoptée cet été, nous avons franchi un cap pour vous accompagner encore mieux pour relever ce défi. La première condition pour protéger ces paysages que nous aimons, c'est la lutte contre l'artificialisation des sols. Vous le savez, tous les huit ans, c'est l'équivalent d'un département français d'espaces naturels qui disparaît, avalé par l'artificialisation. C'est pourquoi nous avons fixé un objectif ambitieux d'absence d'artificialisation nette des sols en 2050, avec une réduction de moitié à atteindre dans les dix ans à venir. Pour maintenir ce cap, au niveau des territoires, vous avez un rôle de premier plan à jouer et je sais que vous serez au rendez-vous. Mais au-delà des constructions, c'est tout l'espace public qui doit être protégé, a fortiori sur les sites exceptionnels. Qui ne s'est jamais attaché à un paysage pour le voir ensuite dénaturé par des panneaux publicitaires ? Alors nous n'avons pas hésité à prendre des mesures fortes. La publicité aérienne sera interdite dès octobre 2022 et à partir de 2024, la police de la publicité relèvera de la compétence du Maire ou du Président d'intercommunalité. Parce que, au gouvernement, nous sommes convaincus que les élus locaux doivent être les premiers gardiens du cadre de vie de leurs administrés. Je ne citerai que ces deux mesures de la loi, parce qu'elles vous concernent très directement, mais il y en a bien d'autres. Je ne cherche bien entendu pas à réduire votre action à ces quelques points ; au contraire, j'ai pleinement conscience de votre approche multifonctionnelle, globale, qui concilie de nombreux enjeux.

Ce que vous construisez ici aujourd'hui, par vos échanges, c'est l'écologie de demain : une écologie qui ne se satisfait pas de préserver l'existant, une écologie qui tend la main à l'ambition pour tous nos territoires. C'est votre travail sans relâche qui permet à un large public d'accéder à ces paysages hors du commun, sources d'émerveillement sans cesse renouvelé. Alors merci, à toutes et à tous pour votre mobilisation. ■

## Jean-Baptiste LEMOYNE

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie



Vos travaux sont très précieux et source d'inspiration pour l'ensemble de la famille française et même européenne du tourisme. Nous allons prendre la présidence française de l'Union européenne et je veux en faire un fil rouge. Nul doute que vos expériences alimenteront aussi les débats.

Un de mes regrets est de ne pas pouvoir être parmi vous parce que je sais que vous allez avoir un certain nombre de visites de terrain, à Saint-Guilhem-le-Désert et également dans d'autres endroits pour voir, in situ, comment tout cela se met en place.

Merci du fond du cœur pour les partenariats noués avec l'État – je pense pour ma part à la Direction générale des entreprises et au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères – : c'est avec un grand bonheur que nous allons travailler ensemble, notamment autour du projet de régulation des flux et de surfréquentation sur les sites. C'est votre association qui va conduire cela à bien, ce qui aura ensuite vocation à pouvoir être partagé et décliné dans bien d'autres sites.

Je me réjouis de voir qu'un certain nombre de mots-clés – comme l'harmonie, le respect, la singularité – sont à l'ordre du jour. Je crois que l'heure est plus

que jamais à un tourisme authentique. Je pense que le choc que nous avons connu accélère un certain nombre de mutations et de tendances sociologiques. Vous êtes des laboratoires au sens noble du terme, des sites, des lieux où un certain nombre de politiques publiques peuvent se mettre en place et inspirer bien d'autres endroits.

Merci du fond du cœur pour tout cela. Je sais que c'est un engagement, une passion pour beaucoup d'entre vous, que vous y mettez beaucoup de temps, d'ardeur, et quelque part de foi.

Longue vie à ce beau partenariat entre les Grands Sites et tous les ministères ! On le voit, il y a une transversalité. Et pour le Quai d'Orsay, nous sommes très heureux de poursuivre avec vous. ■

Comment favoriser un développement des territoires  
en harmonie avec la nature et les paysages ?



■ Le château et le village de Brissac, à l'arrière plan les Cévennes. © Olivier OCTOBRE

# Séances plénières

23<sup>èmes</sup> Rencontres  
du Réseau des Grands Sites de France

# Repenser la relation homme-nature



Raphaël MATHEVET

Directeur de recherche, CNRS, Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive, Montpellier

Merci au Réseau des Grands Sites pour son invitation et pour cet événement. Je vous propose de partager quelques chiffres, puis quelques constats assez élémentaires pour en tirer quatre propositions.

Des chiffres d'abord : 3-6-9. Ils résument selon beaucoup de scientifiques (J. Rockström), les défis du XXI<sup>ème</sup> siècle, en seulement 3 chiffres :

3 – Malgré nos efforts (mais qui a fait de réels efforts ici ?), nous nous dirigeons vers un réchauffement de l'ordre de +3°C qui demande une coopération inédite à la fois à l'échelon international, régional et local ainsi que des transformations profondes de nos modes de vie et d'accès à l'eau.

6 – Nous vivons la 6<sup>ème</sup> crise d'extinction du vivant à l'échelle planétaire. Nous en sommes responsables de par nos activités extractives et productives. Il s'agit de mieux intégrer la biodiversité dans les choix d'aménagement et de gestion de nos territoires et de nos paysages.

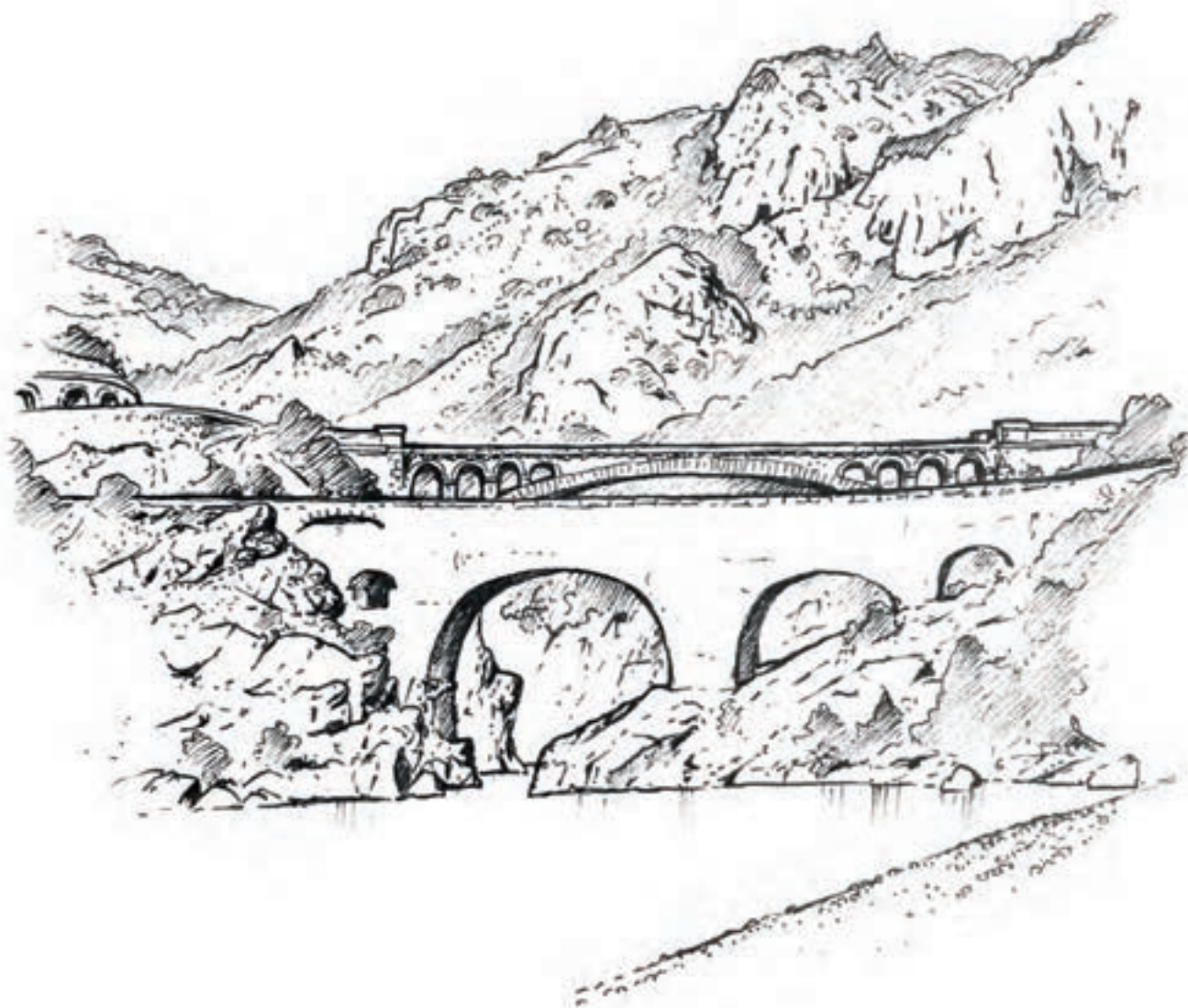
9 – Comment allons-nous nourrir 9 milliards d'humains à l'horizon 2050 ? À l'évidence, il convient de mettre en œuvre des pratiques agricoles à la fois productives et respectueuses des sols et de l'environnement.

Pour les chiffres, on peut les retenir aisément. Mais au-delà des moyens mnémotechniques, venons-en aux constats. Qu'avons-nous appris sur ces sujets ces dernières décennies ?

**Premier constat.** Depuis longtemps de nombreux rapports scientifiques, expertises collectives et synthèses médiatiques documentent les bouleversements d'usage et d'occupation des sols, l'érosion incroyable de la biodiversité et le changement climatique. On documente très bien les changements et on identifie de mieux en mieux les causes. Le péril climatique comme la dévastation historique de la biodiversité sont connus et leur cause aussi, ils sont issus du modèle économique extractiviste, productiviste et consumériste qui a façonné sans complexe le monde ces dernières décennies. Bref on connaît très bien ce que l'on a détruit, ce que l'on continue de détruire, on peut même dire que depuis quelques décennies nos actions, ici et ailleurs, ont pris une ampleur inédite dans le temps et l'espace, tout va beaucoup plus vite et concerne de vastes superficies. On observe ainsi – et c'est là mon premier constat – que les humains n'ont jamais eu autant de pouvoir d'agir et de reconfigurer le monde.

**Second constat.** Pourtant malgré ce pouvoir, au cœur de nombreuses régions, un sentiment de résignation domine face au caractère jugé inévitable voire même irréversible de ce qui arrive. En effet, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, la mondialisation des échanges et des technologies rend de plus en plus visible les interdépendances socio-écologiques, tout en rendant les chaînes de causa-





■ Le Pont du Diable, au débouché des Gorges de l'Hérault. L'Hérault passe des terres arides de la montagne aux plaines cultivées.

© Alain FREYTET, paysagiste concepteur

lité, de responsabilités individuelles difficiles à établir. Il est donc urgent d'agir en connaissance des injustices sociales et environnementales que nos actions génèrent ici et là-bas mais pour cela il est nécessaire de substituer à l'incompréhension, l'intelligibilité des choses, mettre des mots sur ce que l'on vit, et ce qui nous arrive, pour remplacer le sentiment d'impuissance par le pouvoir d'agir.

**Troisième constat.** Dans ce paysage incertain, apparaissent heureusement de nombreux ilots où les volontés individuelles se transforment en actions collectives et rencontrent l'action publique ; où l'enjeu est de faire de ces territoires ce que j'appelle des

“territoires capables”, c'est-à-dire des territoires “capables de penser et d'agir” pour la nécessaire transition écologique, énergétique, économique, sociale et solidaire. Parce que nous dépendons de choses qui en retour dépendent de plus en plus de nous, nous sommes en capacité de changer ces choses et de donner du sens à nos actions.

Cela invite à considérer quatre propositions.

## PRÉSERVER LE VIVANT

La première proposition invite à respecter enfin la nature, c'est-à-dire à s'inquiéter de nos obligations

issues des conséquences de nos choix à la fois sur le vivant et la durabilité de l'exploitation des ressources naturelles.

Tous les travaux de bio-géochimie et d'écologie globale – ceux de Vladimir Vernadsky, le père de la biosphère – ce tissu vivant de la planète, en fait quelques kilomètres dans les sols et quelques kilomètres dans les airs c'est tout, nous montrent depuis très longtemps que nous aurions simplement intérêt à respecter la nature en raison d'un élémentaire principe de précaution : préserver la reproduction de la vie dans nos territoires.

Je répète, tous les travaux scientifiques, anthropologiques et philosophiques montrent que préserver le vivant c'est évidemment préserver les humains ; préserver la diversité des espèces et leur diversité génétique permet de s'adapter aux changements de conditions de milieu, dès lors pourquoi détruire le vivant ?

De même, un nombre croissant de travaux en sciences sociales, nous révèlent l'importance de nos émotions, nos liens d'attachement à la nature, aux lieux, aux paysages dans la fabrique du sens, des identités et des cultures (C. Raymond, F. Bousquet). Que serait la Camargue sans ses chevaux, ses taureaux, mais surtout sans ses marais et ses flamants roses ? Enfin, respecter la nature, c'est aussi respecter l'autre, et comme les travaux de psychologie le documentent (Susan Clayton), se frotter à l'altérité de la nature, facilite le ressourcement, la connaissance et le respect de soi comme des autres. Ainsi, au-delà des choix techniques, les bouleversements actuels nous obligent à une transformation importante de nos relations au vivant, de nos attitudes et systèmes de valeurs individuels comme collectifs. Cela me conduit à ma seconde proposition.

### CHOISIR LA SOLIDARITÉ ÉCOLOGIQUE

Ma seconde proposition invite à changer la manière dont on pense nos liens à la nature.

Nos politiques de développement et de conservation de la nature façonnent nos manières de penser nos relations et nos responsabilités vis-à-vis de la nature. Or la solidarité écologique est l'un des principes fondamentaux de la loi réformant les parcs nationaux en 2006 et de la loi de reconquête de la biodiversité et des paysages de 2016. La solidarité écologique est l'étroite interdépendance des êtres vivants, entre eux et avec les milieux naturels ou aménagés. Le principe de solidarité écologique propose une vision où les humains font partie de la communauté du vivant et ont une responsabilité à l'égard des écosystèmes et des espèces qui les entourent.

En devenant un facteur géologique, nous sommes bien dans l'anthropocène. En modifiant la terre, les

eaux, le climat, les humains deviennent malgré eux gestionnaires directs ou indirects de la nature. Parce qu'il s'agira tôt ou tard de rendre des comptes sur ce que l'on fera des flamants roses, des paysages du Ventoux ou de la planète, nous devons en prendre soin, en faire bon usage. Le passage de la notion d'interdépendance entre les composantes du vivant à la notion de solidarité permet de souligner pour certains la communauté de destin entre les humains, leur société et leur environnement et pour d'autres simplement que nous avons la possibilité de tenir compte de ces interdépendances, que nous pouvons faire le choix de la solidarité écologique, comme nous faisons le choix de la solidarité économique avec des territoires démunis ou le choix de la solidarité sociale avec les plus fragiles. Il s'agit dès lors de trouver les formes d'une responsabilité pour nous-mêmes et les conséquences de nos actes mais aussi et surtout pour la nature et les générations futures. Nous devons évaluer les projets et leur pertinence à l'aune de la décarbonation de nos activités et de nos impacts sur le vivant. Ce qui nous conduit à ma troisième proposition...

### PRENDRE LE TEMPS DE NOTRE RELATION AU VIVANT ET AUX COMMUNS

Ma troisième proposition invite à prendre les temps – le temps au pluriel, je m'explique.

De façon croissante en maints lieux, on observe des projets portés par des Grands Sites mais aussi d'autres réseaux (PNR, Réserves de biosphère, etc.) qui reconnaissent l'importance des liens sociaux et com-



L'enjeu des prochaines années est d'adopter des approches pragmatiques capables de faciliter la métamorphose de l'acteur, de l'habitant, de l'élus, en compagnon de la biosphère.





■ Le Pont et la Chapelle de Saint-Etienne d'Issensac. © Olivier OCTOBRE

munautaires pour l'épanouissement des habitants et usagers et que cet épanouissement ne peut se faire au détriment d'autres collectifs humains ou non-humains. Pour cela, vous avez dû, vous devez, vous devrez certainement sortir du modèle néolibéral et de la rationalité administrative, en d'autres termes dépasser le cadrage social, économique et culturel, bureaucratique dominant en explorant et en créant de nouveaux cadres d'action qui permettent de résoudre les conflits sociaux et économiques et d'assurer à la fois la viabilité et l'intégrité de la communauté sociale et écologique. Réparer et prendre soin – des humains, des sols, des paysages, de la nature, des liens sociaux, de la démocratie – faire le pari de l'intelligence et de l'émotion collective pour délibérer et décider quoi faire, quoi et comment produire, ou encore que faire ou comment faire du sauvage dans les territoires, former au final les conditions de régénération de la puissance d'agir; de l'exploration de nouvelles économies politiques. Il s'agit dès lors de promouvoir un renouveau des communs, du pouvoir communal, un mouvement de ré-enracinement de l'action de production et de protection de la nature avec le souci de donner vie et sens aux territoires, aux pay-

sages et aux lieux en adoptant un rapport au temps complexe, combinant temps long et court, prévisibilité et opportunités, le Kairos, en s'inscrivant dans les cycles de la vie. Prendre ces temps au sérieux, nous permettra, vous permettra de nous diriger dans la transition. Ce qui me conduit à ma quatrième proposition.

### METTRE EN ŒUVRE UNE INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE DES TERRITOIRES

Ma quatrième et dernière proposition est opérationnelle, il convient de mettre en œuvre une intendance environnementale des territoires. La transition écologique, nous venons de le voir; nous oblige à repenser notre relation au vivant mais aussi à la décision et au pouvoir d'organiser nos vies. L'intendance consiste à se soucier de ce à quoi nous tenons. Si elle est issue historiquement des grandes religions et des pratiques traditionnelles de gestion des ressources naturelles – plutôt paternalistes et anthropocentriques – beaucoup de praticiens et des

ONG s'inspirent désormais de "l'éthique de la terre". Développée dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle par le penseur nord-américain Aldo Leopold, celle-ci considère les relations des humains avec la communauté du vivant dont ils font partis. Bien loin de l'approche autoritaire de l'Intendant du Roi sous l'Ancien Régime, l'intendance (*stewardship* en anglais) est une forme d'action collective locale combinée à l'action publique, où les intérêts écologiques et particuliers s'accordent dans la construction d'un projet d'intérêt général à moyen et long termes. L'intendance apparaît de plus en plus comme une alternative collaborative, délibérative et ascendante aux politiques publiques pour favoriser la transition.

Il s'agit d'étendre en quelque sorte une éthique du care (Carol Gilligan, Sandra Logier), c'est-à-dire du souci et du soin que nous portons à autrui, à la nature et à nos paysages, ce qui revient à mettre en œuvre une politique d'aménagement basée sur l'attention à la biodiversité, la sollicitude, la responsabilité et la solidarité à la fois envers les humains quant à leur accès aux ressources et envers le reste du vivant (Val Plumwood). En d'autres termes, cela doit permettre d'associer au souci de la protection de la nature – qu'elle soit sauvage, modifiée par les humains, remarquable ou ordinaire – le souci des environnements dégradés, des inégalités sociales et environnementales. Il s'agit d'être attentif aux relations que nous entretenons avec les autres, humains et non-humains, et avec notre milieu de vie.

Pour conclure, évidemment l'enjeu des prochaines années est d'adopter des approches pragmatiques capables de faciliter la métamorphose de l'acteur, de l'habitant, de l' élu, en compagnon de la biosphère. Pour forger collectivement des territoires capables de concilier activités humaines et biodiversité, il convient, je crois, de considérer que l'être humain est toujours lié à d'autres êtres vivants, son identité étant avant tout écologique car nous sommes toujours en relation avec la nature (l'air que nous respirons, la nourriture que nous mangeons, les bactéries qui accompagnent notre digestion). Nous devons envisager la solidarité écologique comme un principe qui alimente une forme de partenariat avec la nature car il s'agit définitivement d'être rationnel parce que solidaire du vivant et solidaire avec le vivant parce que rationnel.

Je voudrais ajouter enfin, qu'avec cette crise sanitaire de la COVID-19, nous avons tous vécu les épreuves des confinements, de la maladie pour soi ou des proches, on s'est aussi tous rendu compte que nous avons été capables de nous adapter à la situation bien au-delà de ce que l'on aurait pu imaginer, il est évident que nous devons poursuivre nos efforts et transformer nos modes de vie pour faire face à la crise climatique et la perte de biodiversité.

Restons lucides et optimistes, lorsqu'un groupe humain s'inscrit dans une démarche de reconnaissance, de connaissance, d'évaluation des interdépendances socio-écologiques d'un territoire et de délibération, il construit de l'action collective et accroît sa capacité d'adaptation et ainsi sa résilience aux crises.

Comme disait le philosophe Alain: "*l'optimisme est de volonté*". Il s'agit définitivement de maintenir nos conditions de vie et de préserver ce qui nous est cher: À vous, à nous de faire. ■

Pour prolonger la réflexion avec l'intervenant:

- Mathevet R., Béchet A., (2020). *Politiques du flamant rose. Vers une écologie du sauvage*. Editions WildProject, Marseille. 150p.

- Mathevet R., Bousquet F., (2014). *Résilience & Environnement, Penser les changements socio-écologiques*. Buchet-Chastel, Paris. 170p.

- Mathevet R., (2012). *La solidarité écologique, ce lien qui nous oblige*. Actes Sud, Arles. 210p.



Restons lucides et optimistes: lorsqu'un groupe humain s'inscrit dans une démarche de reconnaissance, de connaissance, d'évaluation des interdépendances socio-écologiques d'un territoire et de délibération, il construit de l'action collective et accroît sa capacité d'adaptation et ainsi sa résilience aux crises.

**Isabelle LELLOUCHE, Conseillère municipale, Commune de Saint-Bauzille-de-Putois** - Dans l'urgence climatique, face aux pressions auxquelles nous allons être confrontés – particulièrement après ce que nous avons vécu vis-à-vis de la Covid et la résilience dont nous avons fait preuve –, comment pouvez-vous commenter tous les récents phénomènes climatiques dont nous sommes également témoins, comme les incendies, les inondations... et la manière dont cela affecte, parfois très fortement, certaines populations locales? Comment parvenir à une certaine conscientisation et rester impliqué, et donc développer une solidarité même pour ceux qui dans leur petite localité peuvent être épargnés?

**Raphaël MATHEVET** - Je ne suis pas climatologue, mais d'après mes collègues de la spécialité, on ne peut pas encore rattacher avec certitude un certain nombre d'événements climatiques régionaux aux bouleversements globaux. Mais on observe des tendances – y compris avec les feux de forêt – qui contribuent à confirmer ce que les modèles prédisent et les trajectoires et différents scénarios envisagés par le GIEC. S'agissant de la conscientisation, je pense que ces phénomènes temporaires participent de la prise de conscience générale. La question reste le risque de Cassandre, de ne pas croire aux prédictions négatives et de condamner ceux qui annoncent les catastrophes, et d'attendre que les catastrophes soient à nos portes et impactent très sérieusement les Grands Sites.

J'ai le sentiment que dans de nombreux territoires – comme la Camargue qui est mon terrain d'études à long terme et qui rencontre de très grandes difficultés, en lien avec la Politique agricole commune ou d'autres politiques d'aménagement du territoire – il y a une mobilisation citoyenne nouvelle, inédite, qui ne demande qu'à être accompagnée. Mais d'un autre côté, j'ai l'impression - et vous devez tous ressentir cela à vos différents niveaux – qu'il y a une relation de défiance extrêmement importante entre les institutions vis-à-vis des citoyens et les citoyens vis-à-vis des institutions. Et tout l'enjeu est de parvenir à recréer de la

confiance avec les institutions, bailleurs de fonds, pour aller financer des projets réellement innovants et des alternatives énergétiques, qui sortent des sentiers battus et d'une vision industrielle du développement. Il faut sortir de cette relation de défiance entre institutions, démocratie représentative et cette volonté d'en découdre qu'on peut voir dans certaines associations. Pour cela, il faut réfléchir au moyen de faire converger la vision de la protection de la nature – très marquée par les paysages sublimes, les sanctuaires et une gestion intégrée très contrainte par une certaine vision des dynamiques écologiques – avec cette volonté de transition écologique, de résilience alimentaire, qui germe partout sur le territoire. Comment combiner les deux et faire en sorte qu'elles travaillent en synergie plutôt qu'en opposition? Un des moyens est de créer des lieux comme aujourd'hui. Vous devez certainement connaître les travaux conduits à Harvard sur des étudiants: deux groupes devaient résoudre un problème demandant un peu de créativité. Il apparaît que le groupe d'étudiants travaillant en salle produit en moyenne trois ou quatre idées, quand celui qui travaille en déambulant dans la nature en trouve beaucoup plus. Il y a donc un enjeu à créer des lieux d'échanges entre différents corps professionnels, les agriculteurs, le monde associatif, pour qu'ils apprennent à se connaître et se reconnaître les uns les autres. La connaissance et la reconnaissance sont les deux piliers qui construisent et vont nourrir la confiance nécessaire pour aller de l'avant.

**Cyriaque LETHUILLIER, Maire de La Poterie-Cap d'Antifer, Grand Site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre** - Vous nous avez communiqué que les émotions étaient en quelque sorte un remède à nos problèmes. Vous avez évoqué Aldo Léopold qui me semble être un auteur que tous les responsables de Grands Sites devraient connaître, en ayant lu au moins "l'Almanach du comté des sables", pour saisir sa vision du sens des lieux. Vous auriez pu citer aussi des auteurs qui sont dans sa continuité comme Robert Hainard ou François Terrasson.

Je suis convaincu qu'un jour le degré de civilisation d'une société à la quan-



tité et à la qualité de nature qu'elle aura su préserver autour de ses espaces de confort technologique. Comme notre ministre, je vous ai entendu parler de conciliation, entre économie et nature ou économie et environnement. Ne croyez-vous pas qu'il est temps de passer aujourd'hui plutôt à un message un peu différent qui serait de dire qu'il est temps que l'économie se mette au service de la nature ?

**Raphaël MATHEVET** - Je peux faire très court: oui. C'était le sens de mon propos quand je parlais d'inventer de nouvelles économies politiques. Évidemment il y a beaucoup de travaux sur l'économie solidaire et sociale actuellement, y compris dans le champ de l'environnement. Je parlais de dépasser les cadrages normatifs actuels, que ce soient ceux liés au capitalisme ou au rationalisme administratif. Parce que j'ai l'impression que l'économie solidaire et sociale – qui peut être

le germe de nouvelles manières de changer l'économie pour la mettre au service du social et de l'environnement et donc du bien-être d'une communauté localement – est pour le moment enserrée dans différentes contraintes. Il y a d'un côté celles liées au marché et aux investisseurs – qui demandent des retours sur investissements – et d'un autre les contraintes administratives et financières imposées par les services de l'État au milieu associatif, auquel ils ont progressivement sous-traité un grand nombre de choses, et qui ont contribué à sa paupérisation, ne lui permettant pas de se développer et de prendre l'ampleur des ambitions initialement affichées. C'est toute la difficulté.

Par ailleurs, si j'ai sous-entendu en plaisantant que François Terrasson n'aurait pas été favorable aux Grands Sites de France, c'est parce que son message était plutôt: "si vous voulez protéger la nature, restez chez vous".

■ Monsieur Nigel, oléiculteur. Parcelle du Pont du Diable. © Olivier OCTOBRE



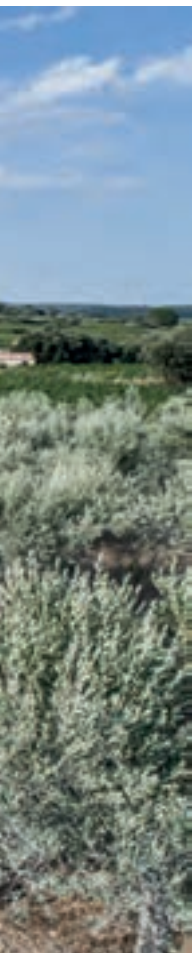
**Géraldine SUIRE, Inspectrice des sites, Dreal Auvergne-Rhône-Alpes** - Dans les pistes de réflexion et d'action que vous avez développées, j'ai noté plusieurs corrélations avec des éléments mis en lumière par les intellectuels écoféministes depuis le début des années 1970 et j'aurais souhaité savoir quel lien vous faisiez entre ces mouvements intellectuels et votre propre travail.

**Raphaël MATHEVET** - Je peux citer notamment les travaux qui m'inspirent beaucoup de Val Plumwood, écoféministe et philosophe australienne. L'écoféminisme est évidemment une des voies qui nourrit énormément ces réflexions depuis longtemps déjà, et qui est en train de devenir plus populaire à l'échelle nationale.

**Antoine ORSINI, Directeur du Grand Site de France Conca d'Oru, vignoble de Patrimoine, golfe de Saint-Florent** - Depuis quelques décennies et jusqu'à encore aujourd'hui, notre philosophie de pensée et d'action peut se résumer par la formule "penser global, agir local". Au regard d'un certain nombre d'évolutions – changement climatique, érosion de la biodiversité... –, on peut se demander si le "agir local" est suffisant. Ne faut-il pas aussi agir global? Et si la réponse est oui, comment agir global? C'est la question que je vous pose, dans une approche sans doute qui doit être plus holistique dans cette relation homme-nature ou homme-biosphère.

**Raphaël MATHEVET** - Nous sommes sans cesse en train de réinterpréter les normes qui sont définies à l'échelle globale pour les mettre en œuvre localement. Donc évidemment c'est tout l'enjeu: arriver à créer de l'action collective qui donne du sens et qui vient rencontrer l'action publique, qui elle vient plutôt d'une vision nationale ou supranationale. C'est vrai que nous avons évoqué avec la ministre le Green deal, sur lequel on peut avoir une vision assez critique. Mais je crois que justement, du fait de la conscientisation croissante – les sondages montrent que la préoccupation environnementale est de plus en plus grande dans la population –, on peut penser qu'on va finir par percoler au niveau global. Toute la difficulté repose au niveau géopolitique. C'est pour cela que j'estime,

qu'on est plutôt sur la trajectoire à 3°C, ce qui est plus réaliste que de rester sur les accords de Paris. C'est l'analyse de nombreux experts qui intègrent les enjeux de préoccupations géopolitiques des uns et des autres. Pour terminer sur cette question du local au global qui ne répondrait pas à nos attentes, nous sommes souvent dans l'attente d'une tâche d'huile, mais ce qu'il faut c'est "faire". La légitimité passe par l'action. De nombreux modèles autour de vous méritent d'être consolidés. D'où l'intérêt de ces réseaux, à faire également travailler en réseau à l'échelle internationale. L'Unesco se saisit. Il y a des liens qui se font davantage avec le Programme des Nations unies pour l'environnement. Il y a des ponts qui sont en train de se construire. Espérons qu'il n'est pas trop tard pour que nous puissions chacun agir et avoir une vie authentiquement humaine sur cette planète. ■



# Repenser le tourisme : pour un tourisme à impacts positifs



**Guillaume CROMER**

Directeur d'ID-Tourisme,  
membre d'Acteurs du Tourisme Durable (ATD)

**A**près les confinements, la nature a été un exutoire très fort. Cela a créé du flux supplémentaire, jusqu'à parfois des formes de saturation, avec également l'arrivée de nouvelles populations sur les milieux naturels, qui ne semblaient pas connaître les codes de la nature et des paysages. Au problème du flux c'est ajouté celui du comportement. À l'avenir, cette problématique de gestion des flux sur les territoires va croître parce que l'être humain a besoin de connexion à la nature.

Au-delà de la crise sanitaire, nous sommes face à des urgences environnementales. Les experts du GIEC alertent sur la situation : nous nous dirigeons vers une augmentation de température de 2,7°C d'ici la fin du siècle, alors que nous sommes aujourd'hui en retard sur la réduction des émissions. C'est un sujet qui va bouleverser totalement notre société dans les années à venir. Parallèlement, la crise de la biodiversité est aussi un sujet central qui va révolutionner nos manières de nous comporter, de gérer les destinations et les territoires, de gérer les entreprises. Il y a donc une vraie nécessité de changer de regard sur les trois piliers du développement durable, économique, social et environnemental. Il est question de déconstruction de notre regard sur la consommation, sur notre manière de vivre, sur notre manière de gérer les entreprises. Penser différemment est un pas de côté

absolument nécessaire. Parce que le risque est que l'on se contente de penser à la question économique en espérant que le génie humain trouvera toujours des solutions technologiques pour gérer les problèmes. Suite à la crise de la Covid, la consommation et les loisirs sont repartis à un rythme soutenu. S'il n'est pas question d'arrêter la consommation, repartir comme avant n'est pas la solution.

## RÉDUIRE LES ÉMISSIONS CARBONE DU TOURISME

Concernant le tourisme, ce que je perçois du futur, c'est que la question de la Stratégie nationale bas carbone – qui prévoit d'ici à 2030 une diminution de 40% des émissions de GES par rapport à 1990 – va être centrale. J'ai fait le calcul pour voir ce que cela représente concrètement pour le tourisme : en 2030, nous devrions accueillir 30 millions de touristes internationaux, alors que le secrétaire d'État avançait le chiffre de 100 millions ces dernières années. Dans le plan de reconquête, cette ambition ne coïncide pas avec la stratégie bas carbone française, d'autant que l'Europe prône plutôt une baisse de 55% des émissions de GES d'ici à 2030. Cela devrait donc révolutionner complètement la manière





■ Visite de terrain à Saint-Martin-de-Londres. © Marion COURDOISY - RGSF

de penser le tourisme, par rapport au tourisme international, mais aussi par rapport à l'impact des transports. La législation devrait évoluer par rapport à cette question du bas carbone. Il va falloir réduire les émissions et pas seulement se contenter d'absorber, ce qui nécessitera peut-être des quotas. Le tourisme de demain sera aussi contraint par d'autres sujets. Aujourd'hui déjà, les grands projets touristiques se heurtent à l'opposition des habitants.

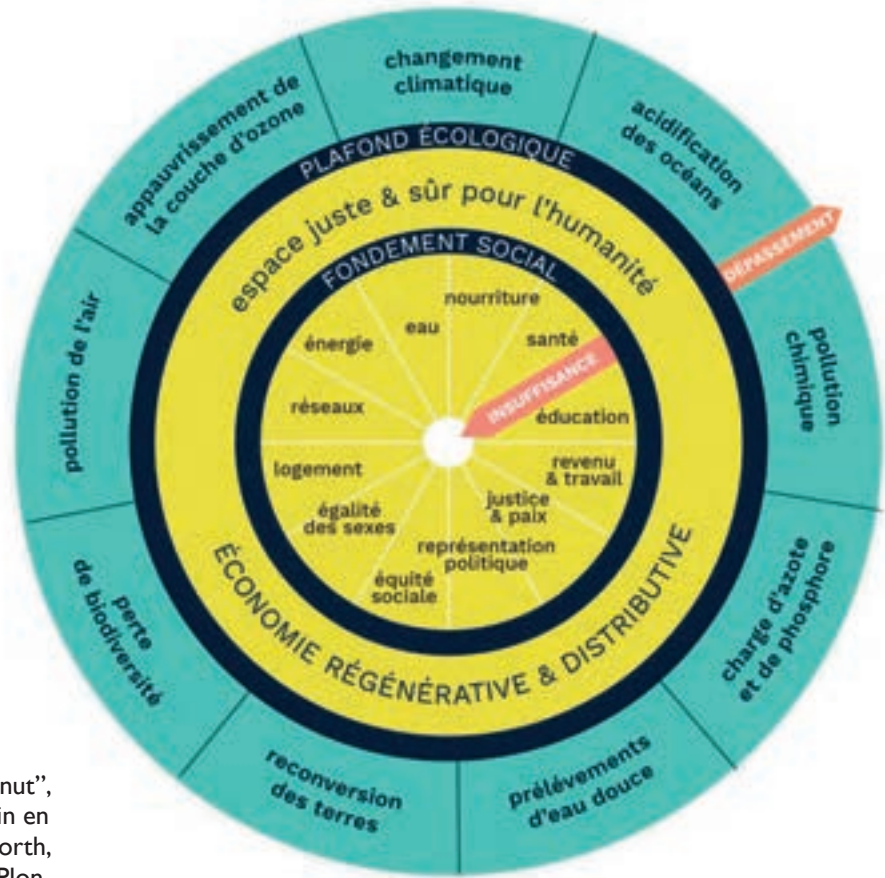
## UN TOURISME SOUS SURVEILLANCE

Un point moins écologique concerne la surveillance: le tourisme de demain sera sous surveillance, pas uniquement par l'intermédiaire de la vidéosurveillance comme elle existe déjà dans certaines villes, mais à travers une forme de dystopie numérique, comme on peut le voir en Chine avec le crédit social. D'ores et déjà, pour gérer les flux sur nos territoires, comme avec FluxVision Orange ou d'autres outils commercialisés, les données collectées le sont dans

un but de surveillance et il faut être vigilant aux dérives potentielles sur ces sujets.

À l'avenir, le tourisme sera aussi mesuré. Nous aurons un regard beaucoup plus précis sur la question de la mesure des flux, ce que vous faites de plus en plus sur les Grands Sites. Nous aurons des tableaux de bord pour mesurer la question des retombées économiques. Il y a la nécessité de reprendre une forme de souveraineté de nos chiffres et de nos données à l'échelle nationale et dans les territoires pour garder cette matière qui va nous permettre de piloter nos politiques publiques du tourisme. La question de la donnée et du marketing presque prédictif pour les visiteurs est une réalité qui sera toujours forte parce que les grandes entreprises du GAFAM sont là et seront toujours plus puissantes dans le tourisme, sujet majeur de développement. Mais le tourisme sera aussi de plus en plus concurrencé par Netflix et d'autres loisirs, au regard de la consommation carbone notamment. Or nous savons tous que l'enjeu est de faire sortir les gens, pour qu'ils vivent la nature et que celle-ci soit un outil au ser-





■ La “Théorie du Donut”,  
l'économie de demain en  
7 principes, Kate Raworth,  
Éd. Plon.

vice du développement personnel. Nous avons besoin d'aller dehors et non de rester enfermé devant un écran.

Enfin, je m'interroge sur le risque d'un tourisme encore plus élitiste. Aujourd'hui déjà, 40% des Français ne partent jamais en vacances. Demain, qui pourra se permettre, au vu des prix de l'énergie et des carburants qui s'envolent, de continuer à voyager, sauf à changer l'architecture générale de la mobilité ?

## CHANGER LES COMPORTEMENTS ET LES POLITIQUES TOURISTIQUES

La question que nous pouvons nous poser est de savoir s'il faut suivre les attentes et les besoins des consommateurs. La dernière étude d'ADN Tourisme, qui traite de “tourisme responsable”, montre que les Français sont prêts à voyager “responsable”, mais sans contraintes ! Cela ne fonctionnera pas. Une autre étude de Greenflex sur la consommation responsable des Français montre que les personnes attendent des changements de la part des entreprises et des territoires, mais pas des individus. Ils sont très suspicieux sur les engagements des en-

treprises et attendent des preuves. Cela va être très important demain en termes de communication. Ce que montre aussi l'étude, c'est qu'une forme de déconsommation est souhaitée plutôt qu'une forme de consommation alternative comme elle existait auparavant. C'est un changement très fort où le moins tend à remplacer l'alternatif.

La théorie économique du donut (cf. illustration) explique qu'il faut développer nos territoires entre deux frontières : la frontière basse correspond aux fondements sociaux du territoire et la frontière haute est le plafond écologique. Les politiques doivent être développées entre ces deux frontières, ce qu'on nomme l'espace juste et sûr pour l'humanité. C'est à partir de cette réflexion théorique que j'ai calculé ce plafond écologique de 30 millions de touristes internationaux par rapport à la question des émissions de gaz à effet de serre, en partant d'une étude de 2018 qui attribuait au tourisme en France 118 millions de tonnes d'émission de gaz à effet de serre. On peut cependant faire varier ce plafond en passant à un tourisme plus local ou en augmentant la durée des séjours, pour ne pas avoir une récession économique du fait de cette baisse. L'enjeu des politiques publiques du tourisme est de construire ce changement avec l'ensemble des ac-

teurs. Amsterdam travaille sur cette théorie pour sa ville, pour assurer son développement économique au regard de ces fondements. Sur les Grands Sites de France, cela paraîtrait logique d'aller dans ce sens.

## REDONNER DE LA VALEUR AU TEMPS

Par ailleurs, il va falloir redonner de la valeur au temps. Aujourd'hui, nous voulons tout, tout de suite, plus vite. Comment, en tant que gestionnaire d'un site et de ses visiteurs, montrer qu'il faut prendre le temps, apprendre à contempler et être ouvert sur nos cinq sens? Sur les Grands Sites, cet aspect très fort de contemplation est présent. "Prendre le temps" a de la valeur aujourd'hui dans nos vies et il faut en être les passeurs. Un des exemples que je retiens autour de cette question est celui de la destination "Cœur de Flandres" dans le Nord, qui a mis en place des aires de contemplation. Sur ce sujet, je vous invite à lire un des numéros hors-séries du magazine Socialter sur le temps. L'art peut être aussi un magnifique moyen de prendre son temps. Le département du Lot, par exemple, a basé toute sa communication et son développement sur le slow tourisme, avec cette volonté de reprendre le temps. "Il est grand temps de prendre le temps" affiche leur site internet.

C'est aussi donner de la valeur aux rencontres, prendre le temps de rencontrer, d'apprendre de l'autre. J'ai discuté récemment avec une start-up de l'Hérault qui crée des rencontres avec des acteurs de terrain pendant plusieurs jours, avec comme slogan de mettre en lumière nos territoires et surtout ceux qui y habitent. Il faut aller dans ce sens parce que cette valeur de la rencontre va amener de l'émotion et nous permettre de nous immerger, de comprendre un territoire et notre propre impact.

## INTÉGRER LA VALEUR DE LA NATURE DANS NOS OUTILS DE MESURE

La valeur de la nature est un autre sujet. Elliott Harris, un économiste en chef à l'ONU, insiste sur la nécessité de mesurer la valeur de la nature avant qu'il ne soit trop tard, non pour lui donner un prix mais une valeur qui puisse être intégrée dans nos mesures économiques et de gestion. Des grandes entreprises ont signé un accord avec AgroParisTech et le WWF pour intégrer la valeur de la nature et de la biodiversité dans leur comptabilité. Je suis persuadé que c'est un signal faible très important pour l'avenir. Ces pistes d'intégration de la valeur de la nature dans les mesures économiques sont à explorer dès à présent.

## CONSTRUIRE UN TOURISME À IMPACTS POSITIFS

Enfin, en conclusion, comment faire pour que demain le tourisme soit non pas juste durable - parce que c'est presque dépassé aujourd'hui et nous sommes en retard par rapport à nos objectifs - mais à impacts positifs? On commence à évoquer ce tourisme régénératif, qui pourrait être un outil pour faire mieux et donc que le projet touristique permette à la biodiversité, aux habitants d'aller mieux, en termes de bien-être, de santé, d'économie, d'émissions de gaz à effet de serre, de qualité de l'eau... Même des entreprises très décriées comme les Center Parcs travaillent sur la question. Si de telles structures s'y intéressent, c'est qu'elles y voient un intérêt, peut-être pour casser l'image qu'elles ont auprès de certaines personnes. Mais c'est à nous de prendre le sujet et de montrer l'exemple.

Le rôle des Grands Sites de France est là très fort, comme chez ATD dont l'engagement est de réunir l'ensemble des métiers du tourisme et au-delà pour réfléchir à des solutions concrètes. La commune de Loos-en-Gohelle, dans les bassins miniers du Nord, avec son maire Jean-François Caron, a fait un travail extraordinaire de prise en main de la transition, en mettant autour de la table les habitants, les entreprises. Il s'agit d'amener cette solution de transition non pas en imposant une vision mais en co-construisant cette dynamique positive, en responsabilisant les gens et en leur donnant les nouvelles clés de lecture par rapport aux questions du



Il faut arrêter de compter en nombre de touristes, en taux d'occupation moyen des établissements pour penser en termes de qualité, de bien-être, de plaisir des voyageurs et des habitants.

climat, de la biodiversité, etc. Le maire a ainsi engagé un changement incroyable sur son territoire. Il a fait en sorte que le bassin minier soit classé au Patrimoine mondial de l'Unesco. Il a fait en sorte que les terrils soient des destinations de sorties nature ou de parapente. Il a fait pivoter l'économie territoriale en sortant du charbon. Ces exemples très forts doivent être inspirants pour nous sur d'autres territoires.

Bien sûr, il faut que nous parvenions à sortir du cadre classique et ce pas de côté est prioritaire. Dans le Doubs, la station de montagne Métabief – au regard des données sur le changement climatique et l'enneigement de la station – a décidé d'arrêter d'investir sur du nouveau matériel d'hiver qui ne sera jamais rentabilisé, en anticipant l'arrêt du ski alpin à l'horizon 2030 ou 2035, et en construisant sa transition à partir de ce seuil. Il faut du courage pour faire cela aujourd'hui, mais ils ont assumé une forme de décroissance, parce qu'il n'y a pas le choix, en imaginant d'autres modèles de développement économique et touristique quatre saisons, avec d'autres activités à proposer que le ski.

Sortir du cadre c'est aussi repenser les indicateurs de mesure. Si nous voulons amener à construire cette transition, il faut mesurer différemment la qualité de nos territoires, leur performance touristique.

Il faut arrêter de compter en nombre de touristes, en taux d'occupation moyen des établissements pour penser en termes de qualité, de bien-être, de plaisir des voyageurs et des habitants, pour apporter ces nouvelles valeurs dans l'analyse et essayer de faire évoluer nos stratégies par rapport à ces points et pas uniquement par rapport à la dimension économique. Il faut s'engager dans cette voie, changer les indicateurs de mesure et le partager largement, en dehors de notre microcosme. Il faut que nous allions prendre la parole dans des congrès où l'on n'a pas l'habitude de nous entendre, pour ouvrir le débat autour de ces solutions. Parce que c'est attendu aujourd'hui, par les territoires, par les citoyens, qui veulent de la matière. Il y a des petits exemples intéressants et sur vos territoires vous êtes des expérimentateurs pour amener cette solution d'un tourisme à impacts positifs. ■

■ Visite de terrain. © Mathilde MILOT





# Échanges

---

**C**hristian BALZANO, Directeur du Syndicat mixte du Grand Site des Iles Sanguinaires et de la pointe de la Parata - Ce qu'il me manque pour parfaire la compréhension de ce sujet, c'est l'échelle sur laquelle on se situe. Nous avons la chance de vivre dans un pays éclairé, avec une vraie volonté de faire à laquelle tous les gens présents ici adhèrent. Mais à l'échelle planétaire, quelle est la proportion des pays engagés dans ce type de démarche? Est-ce significatif ou cela ne représente-t-il qu'une goutte d'eau dans un océan?

**Guillaume CROMER** - Ce que nous faisons chacun individuellement n'est bien entendu qu'une goutte d'eau. Mais si, en tant que territoire éclairé, nous ne prenons pas la direction de l'urgence qui nous est demandée, qui va le faire? Si en 2100 la planète connaît des températures de +4°C à + 6°C, comme le prévoient certains scénarios du GIEC, il ne sera plus question de tourisme ni de paysage et je ne sais même pas s'il sera encore question d'humanité. C'est donc à nous d'intégrer cette question. Nous sommes la première destination mondiale en nombre de touristes internationaux et si, en tant que leader, nous n'avons pas cette vision d'assumer une adaptation, une transformation, une révolution de notre industrie touristique en France, personne ne le fera. C'est à nous d'être influents. Les acteurs européens et internationaux avec lesquels je suis en lien me demandent comment cela se passe en France en matière de tourisme durable, car ils cherchent aussi des solutions et des preuves. Nous devons être dans une forme de coopération positive autour de cela. Donc même si nous ne pesons pas grand-chose, notre capacité d'influence est très importante. Sinon nous allons juste être impactés, de plus en plus, par le changement climatique et cela va nous coûter cher, pas uniquement d'un point de vue économique. Nous avons donc un énorme rôle à jouer.

**Soline ARCHAMBAULT, Directrice du RGSF**- Je compléterai par l'expérience que nous pouvons avoir à travers le Pôle international francophone, par lequel nous

sommes en lien avec des gestionnaires de sites patrimoniaux dans le monde entier : il y a une vraie attente et un vrai regard tourné vers la France pour trouver des solutions, pour développer un tourisme plus local et moins impactant pour les sites.

**Daniel-Jean CASSAGNE, Conseiller municipal de Vieillevie, Grand Site de Conques** - Nous sommes évidemment très réceptifs à ces augmentations de température. Ne serait-ce pas finalement une solution pour étendre nos saisons en dehors de juillet et août, qui commencent à être invivables avec des températures au-delà de 35°C...

**Guillaume CROMER** - Nous sommes complètement dépendants d'une problématique liée au temps de travail et au temps de vacances. Cela rejoint la notion de prendre le temps. Certaines entreprises commencent à pousser vers la semaine de quatre jours. Je suis persuadé que c'est l'une des solutions, à la fois sur les questions du chômage, du loisir et de nos ailes de saison. L'évolution du temps de travail et de loisirs est liée à la réglementation et à un changement de paradigme complet. Explorer ce champ pourrait nécessiter un travail important d'ATD. Nous devons essayer de construire cette vision ensemble parce qu'il est absolument nécessaire de trouver un meilleur équilibre aujourd'hui entre le travail et les loisirs, sans compter les problématiques climatiques.

**Florence THIBAudeau-RAINOT, Vice-présidente du Conseil départemental de la Seine-Maritime, déléguée au Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre** - On entend beaucoup parler de responsabilité, mais pas de niveau d'acceptabilité. Être responsable implique des contraintes. Mais pour beaucoup, nous nous disons que si les Chinois, qui représentent une grande partie de la population, ne font pas d'efforts, comment pouvons-nous accepter de le faire? C'est pour moi un corollaire important du curseur entre responsabilité et acceptabilité. Par ailleurs, nous ne parlons pas beaucoup de transmission pour les enfants qui seront les adultes de demain et cela me semble indispensable.

**Guillaume CROMER** - S'agissant de l'acceptabilité, il faut absolument que nous ayons une forme de justice sociale dans les choix qui seront faits, sinon nous revivrons des mouvements comme les Gilets jaunes. Le risque est donc grand par rapport à cette notion d'acceptabilité et il y a une vraie nécessité de l'intégrer, ce qui passe aussi par de la pédagogie au niveau local. Lors de la convention citoyenne pour le climat, les 150 participants - qui n'avaient pas tous la fibre écologique au départ - ont été informés, formés, acculturés sur nombre de thématiques et au final ils ont émis un certain nombre de propositions radicales – dont peu sont passées – parce qu'ils ont compris l'urgence de la situation. Il est donc essentiel d'expliquer, ce qui rejoint la question des jeunes. Personnellement, en tant que jeune parent, je pense qu'il faut absolument parvenir à éduquer et acculturer les jeunes, au-delà du seul système scolaire, qui doit lui-même aller beaucoup plus loin sur ces aspects. En tant que parents, en tant que territoires, comment créons-nous des moments d'échanges et de discussions entre les générations autour de ces questions? C'est aussi peut-être ce qui amènera une acceptabilité plus forte ou un changement de comportement positif de l'ensemble des personnes. Le tourisme, le voyage, le séjour sont des moments idéaux pour cela. Comment faire en sorte que cette question soit traitée lors de nos expériences de séjour, des rencontres que nous pouvons proposer aux visiteurs? Nous en débattons dans le cadre du travail que nous menons actuellement avec l'ADEME dans les Hauts-de-France sur l'adaptation du tourisme au changement climatique, entre autres sur le Grand Site de France Baie de Somme. Dans chaque fiche-action, nous faisons en sorte d'intégrer la sensibilisation du public et du jeune public à cette question de l'adaptation au changement climatique, parce que cela va nécessiter une forme d'acceptation qui ne va jamais de soi car nous n'avons pas encore tous fait ce pas de côté pour comprendre qu'il va falloir réellement changer au quotidien. ■

# Grand Site de France Gorges de l'Hérault

## Présentation

### Robert SIEGEL

Maire de Saint-Guilhem-le-Désert,  
délégué au Grand Site de France,  
Communauté de communes  
Vallée de l'Hérault



### Laure BENE

Responsable service  
Grand Site de France –  
Espaces naturels

## L'HISTOIRE D'UN PROJET

Le Grand Site de France Gorges de l'Hérault est bâti autour de trois sites classés, qui sont les fondements de son identité.

Le premier, classé en 1992, est constitué du monument historique de l'abbaye de Gellone, fondée par Saint-Guilhem, guerrier cousin de Charlemagne, devenu moine. Cette retraite "au désert" pour se recueillir a donné son nom à Saint-Guilhem-le-Désert. Cette abbaye est aujourd'hui inscrite au patrimoine mondial par l'Unesco, au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Avec le site grandiose qui l'entoure, elle constitue l'épicentre du Grand Site de France.

Le site des Gorges de l'Hérault, classé depuis 2001, est la seconde base de ce Grand Site. Il entoure et prolonge le périmètre précédent sur 9 000 hectares d'espaces naturels exceptionnels.

Le troisième site est la grotte de Clamouse, classée en 2005.

L'esprit des lieux, tel qu'il se résume pour le Grand Site de France, est "un monde de rocaïles, d'eaux vives et de lumières éclatantes. Le Grand Site de France des Gorges de l'Hérault constitue une mosaïque de paysages grandioses et préservés pro-

pices à l'émerveillement et au ressourcement".

C'est cette conjonction d'un patrimoine culturel, culturel et architectural, enchâssé dans un patrimoine naturel exceptionnel, avec des offres de visites variées et complémentaires, qui est la source d'un succès certain mais aussi d'une fréquentation très élevée, qui a été à l'origine de la nécessité de l'Opération Grand Site en 1991. Nous accueillons entre 700 000 et 750 000 visiteurs par an sur le site élargi, environ 600 000 à Saint-Guilhem-le-Désert, 260 000 au Pont du Diable, 100 000 passagers par an dans les navettes reliant ce site à Saint-Guilhem-le-Désert, la plupart – hormis les pèlerins – venant donc en voiture. Les retombées économiques directes sont évaluées à 7 millions d'euros par an ; mais ce chiffre pourrait être en réalité beaucoup plus important. Le Pont du Diable attire 1 500 baigneurs par jour en moyenne en été et les gorges, 150 000 sessions de canoë-kayak ou canyoning par an.

En 1998, était créé un Syndicat à vocation unique Grand Site. En 2002, cette compétence était intégrée à celles de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. En 2009, au Pont du Diable était inauguré le pôle d'accueil et de répartition des flux avec navette, matérialisant physiquement l'Opération Grand Site. En 2010, intervenait la première

labellisation Grand Site de France, renouvelée en 2018 sur un site élargi de cinq à dix communes et 20 000 hectares, à cheval sur trois communautés de communes – la Vallée de l'Hérault, le Grand Pic Saint-Loup et les Cévennes Gangeoises et Suménoises. Le prochain renouvellement élargira peut-être la réflexion du périmètre à la vallée de la Buèges, au nord-ouest du site.

La gouvernance est assurée en partenariat par les trois Communautés de communes, avec une présidence tournante, une convention pluriannuelle d'objectifs et une convention annuelle d'actions. Ce Grand Site de France fait partie du réseau des Grands Sites d'Occitanie, avec un programme commun et une gouvernance commune.

Le renouvellement du label en 2018 s'est fait autour d'un plan de gestion 2018-2023 comportant cinq axes :

1. Préservation et mise en valeur du paysage et du patrimoine naturel ;
2. Restauration du patrimoine culturel, architectural et urbain ;
3. Gestion de la fréquentation, de la circulation et du stationnement ;
4. Amélioration de l'accueil des visiteurs, de la médiation locale et du développement économique local durable ;
5. Communication.

### LES NOUVEAUX ENJEUX DE PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ET DE GESTION DES FLUX

Dans le cadre du premier axe, nous avons lancé un plan de paysage – aujourd'hui au stade de plan d'actions – sur 28 communes, soit un périmètre plus large que celui du site labellisé, incluant toutes les plaines aux abords de l'Hérault – Gignac au sud, Saint-Martin-de-Londres à l'est et Ganges au nord. Ceci est un exemple de la diffusion des bonnes pratiques au-delà du périmètre du Grand Site.

Avec six autres Grands Sites de France, nous avons aussi été retenus comme site pilote pour lancer un plan de paysage transition énergétique, ce qui va nous permettre de mettre en cohérence les objectifs de préservation des paysages et de transition énergétique. Par ailleurs, nous sommes en train d'étendre l'Observatoire photographique du paysage, qui existe depuis 2010 sur toute la vallée de l'Hérault, à l'ensemble des communes du plan de paysage. Nous avons également lancé une mission de trois ans d'architecte-paysagiste conseil, avec l'appui d'une architecte et d'une paysagiste, sur les communes du Grand Site de France élargi. Une permanence est assurée toutes les semaines. Les enjeux relevés concernent notamment le bâti agricole d'entrée de ville. Un autre enjeu est la gestion des activités de rivière et en 2017 nous avons adopté un

Schéma de gestion de la baignade et des activités nautiques, de Ganges jusqu'à Gignac, toujours au-delà du périmètre labellisé. Depuis des actions d'animation, de sensibilisation et des chartes de bonnes pratiques sont menées et nous travaillons à l'élaboration d'une charte paysagère dédiée aux activités d'eaux vives. L'objectif de ce schéma est de préserver "la poule aux œufs d'or", indispensable pour concilier ce qui fait la haute valeur de ces lieux et une activité économique durable. Enfin, depuis 2010 nous assurons la gestion du site Natura 2000 de l'Hérault à cheval sur le Grand Site de France, qui abrite 46 habitats et espèces remarquables.

Dans le cadre de l'axe 2, deux projets structurants sont en cours : l'un autour de l'abbaye Saint-Benoît d'Aniane et l'autre autour de l'abbaye de Gellone et son cloître, qui accueille près de 300 000 visiteurs par an. Ces deux abbayes sont fondatrices du développement historique et culturel du territoire et sont aussi les marqueurs du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

S'agissant du troisième axe, nous travaillons depuis de nombreuses années sur des plans de circulation et de stationnement, qui sont remis à jour régulièrement. Deux sont actuellement en préparation sur le territoire : l'un au sud et l'autre au nord.

Dans le cadre de l'axe 4, nous avons entrepris depuis deux ans le bilan des aménagements du pôle d'accueil du Pont du Diable pour lequel une maîtrise d'œuvre paysagère est en cours. Nous travaillons également à la valorisation de la filière céramique, qui représente 400 ans d'histoire sur Saint-Jean-de-Fos, et prévoyons de réaliser un bilan d'Argileum, Maison de la poterie, créé en 2011.

Enfin, concernant le dernier axe, nous sommes aujourd'hui six structures – trois Communautés de communes et trois Offices de tourisme – à coordonner la communication autour du Grand Site de France et en 2017 nous avons fait le choix de nous lancer dans un plan de communication multipartenarial. Notre dernière action à ce titre est la mise en ligne d'un site internet vitrine de ce territoire (<https://gorgesdelherault.fr/>). ■



■ Une rue  
de Saint-Guilhem-  
le-Désert.  
© Mehdi HEMART





■ Au débouché des Gorges de l'Hérault, plage du Pont du Diable. © Olivier OCTOBRE

# Visites de terrain

## 1 De la genèse du projet Grand Site à la relance d'une filière céramique traditionnelle.

Près de 650 000 visiteurs se concentrent chaque année entre deux hauts lieux patrimoniaux, le Pont du Diable et Saint-Guilhem-le-Désert. L'Opération Grand Site a permis l'installation d'un pôle d'accueil en aval des Gorges avec un stationnement, une maison de site, des boutiques et un système de navettes estivales. Le projet du Grand Site de France vise à améliorer l'accueil, la gestion des véhicules et la diffusion de la fréquentation par le renforcement de l'offre patrimoniale sur l'ensemble du territoire tout en valorisant les activités ancrées dans les lieux. L'ouverture d'Argileum-la maison de la poterie, participe à la mise en valeur de la production artisanale locale, à la dynamisation et au maintien des filières locales. La découverte d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire récemment implantée dans ce secteur d'activités a également marqué la visite. ■



■ Canoë sur l'Hérault. © Olivier OCTOBRE

## 2

## Les Gorges de l'Hérault, entre développement et régulation.

Comment accompagner les activités de pleine nature tout en préservant le site? Le cas des activités aquatiques.

Afin de remédier aux problématiques créées par le fonctionnement et la fréquentation accrue des activités aquatiques, le Grand Site a initié un travail de diagnostic et d'animation auprès des socio-professionnels. Il s'est appuyé sur un schéma de gestion des loisirs nautiques et de la baignade, et sur deux plans de circulation et stationnement. Une étape de co-construction a pu être lancée auprès des loueurs de canoës avec la charte architecturale et paysagère dédiée aux activités nautiques. Une charte de bonnes pratiques eaux vives est élaborée, accompagnée d'un test sur la mise en place d'une navette en saison estivale. Enfin la visite a permis de découvrir le site patrimonial du pont d'Issensac et son projet de plan de circulation et stationnement. ■



■ Une visite en tracteur au domaine de Brunet qui a développé une activité d'œnotourisme.

© Marion COURDOISY

■ Aux Lavagnes, rencontre avec un éleveur.

© Mathilde MILOT



37

# 3

**Le grand paysage.** Comment concilier préservation des patrimoines et du cadre de vie avec un développement raisonné?

Les plaines entourant les Gorges de l'Hérault offrent des paysages viticoles, marqueurs d'une identité paysagère forte, engagées dans le label "vignoble et découverte". Confronté au dynamisme et aux pressions démographiques que connaissent les plaines et villages portes des Gorges de l'Hérault, le Grand Site de France a engagé un plan de paysage. En cours de finalisation, il définit les Objectifs de Qualité Paysagère du territoire et les moyens opérationnels pour les atteindre. La pérennisation d'une mission Architecte & Paysagiste conseil est souhaitée. Le village de Saint Martin de Londres en a notamment bénéficié dans le cadre de l'élaboration de son nouveau PLU. La beauté de son cœur médiéval et de ses espaces naturels nous rappelle l'importance de préserver un cadre de vie attractif pour les habitants et les visiteurs. ■

# 4

**Des espaces naturels et ruraux en évolution.** L'équilibre entre préservation de la biodiversité, viticulture et pastoralisme.

Le territoire des Gorges de l'Hérault est riche d'une grande diversité paysagère et biologique. La Communauté de communes Vallée de l'Hérault est gestionnaire d'un site Natura 2000 qui participe à la préservation des milieux ouverts et, notamment, de la plus vaste forêt de pin de Salzmann française, également réserve biologique domaniale de l'ONF. Afin de préserver les milieux ouverts et lutter contre le risque incendie, la construction d'une bergerie a permis le redéploiement d'un troupeau. Cette action contribue à concilier les activités économiques avec le maintien des paysages et de la biodiversité. L'Atlas de la biodiversité communautaire de la Vallée de l'Hérault va aider à renforcer la prise en compte du milieu naturel par les viticulteurs en participant à la valorisation de la biodiversité des vignes. La visite s'est conclue par une rencontre avec des éleveurs et des professionnels engagés dans des filières courtes qui mettent en valeur paysages et savoir-faire locaux. ■

Comment favoriser un développement des territoires  
en harmonie avec la nature et les paysages ?





■ Vigneron du Mas Brunet à Causse de la Selle. © Olivier OCTOBRE

# Séquence thématique

Accompagner l'évolution  
des activités contribuant à la qualité  
patrimoniale des territoires

## Antoine ORSINI

Directeur Grand Site de France  
Conca d'Oru, vignoble de  
Patrimonio – golfe de Saint-Florent



## Jean ARCAS

Président du Syndicat mixte du Pays Haut  
Languedoc et Vignobles, Grand Site Cité de  
Minerve, gorges de la Cesse et du Brian

## Laurent RICHARD

Directeur Grand Site de France  
Solutré Pouilly Vergisson



## Thomas LEJAY

Chargé de mission Développement de la  
filière des plantes à parfum, aromatiques et  
médicinales, Syndicat mixte du Pays Haut  
Languedoc et Vignobles

## Yoan CASSAR, animateur

Chef de la Division Sites et Paysages Est, Direction  
de l'Aménagement, Dreal Occitanie

# Accompagner l'évolution des activités contribuant à la qualité patrimoniale des territoires

## OUVERTURE

Yoan CASSAR,  
Chef de la Division Sites et Paysages Est,  
Direction de l'Aménagement, Dreal Occitanie

Avant la première présentation et pour introduire la thématique, je souhaite au nom de l'administration que je représente vous faire part de notre préoccupation de l'essentielle protection de la valeur patrimoniale des sites mais également de notre souci et de notre accompagnement au quotidien des acteurs en vue de maintenir et faire évoluer les activités humaines constitutives de la qualité paysagère des sites, en particulier l'agriculture et les métiers du patrimoine. Le concept d'un territoire vivant et habité prend ici tout son sens : ni muséifié, ni carte postale, un lieu de vie, de rencontre, de culture, d'activités, pour vivre "l'expérience" du lieu.

Pérenniser, développer un savoir-faire, des techniques souvent en lien direct avec l'histoire ou l'esprit des lieux, fixer des emplois et assurer la résilience économique d'un territoire sont autant d'enjeux qui peuvent et doivent participer à la protection des sites et des paysages.

Deux définitions que j'aimerais rappeler à votre mémoire illustrent ce propos et les thématiques de cette première séquence et celle des Rencontres cette année :

- Site: *"œuvre conjuguée de l'homme et de la nature"*, article 1er Convention internationale du Patrimoine Mondial de l'Unesco (1972).

- Paysage: *"portion de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels ou humains et de leurs interrelations"*. Convention du Paysage de Florence (Conseil de l'Europe – 2000).

## UN ACCOMPAGNEMENT PAYSAGER DE L'ACTIVITÉ VITICOLE

Antoine ORSINI,  
Directeur du Grand Site de France  
Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio –  
golfe de Saint-Florent

L'un des enjeux fondamentaux des Grands Sites de France est de trouver un point d'équilibre entre le respect des paysages, leur beauté, leur biodiversité et la fréquentation par les visiteurs, mais aussi les activités économiques qui s'y trouvent pour le bien-être des habitants. Par rapport à la thématique de ces rencontres, la problématique qui se pose est comment un Grand Site de France peut accompagner l'évolution d'une activité professionnelle dans la préservation de la qualité patrimoniale du territoire (paysages, architecture et biodiversité), et donc de l'esprit des lieux.

Le Grand Site de France Conca d'Oru se trouve dans le golfe de Saint-Florent en Haute-Corse, sur un périmètre de 5 859 hectares incluant en cœur de site un site classé de 4 501 hectares. Il recouvre six communes et une communauté de communes et présente la particularité d'avoir une partie maritime chevauchant le récent Parc naturel marin du Cap corse et de l'Agriate. La diversité paysagère tient dans ce dialogue entre le golfe et la mer, avec des "strette"<sup>1</sup>, qui sont autant de champs visuels profonds entre la façade maritime et la partie intérieure. La transition végétale et minérale y structure le paysage, avec une dominante de paysages viticoles. Dans ce contexte, comment accompagner l'évolution de l'activité viticole avec la préservation du Grand Site? Concernant la préservation des paysages et de l'architecture, l'élément fondateur a été l'élaboration

1. Passes naturelles hydrographiques entre le littoral et l'intérieur des terres du vignoble.





### ■ Ci-dessus, la Conca d'Oru et ses *strette*.

© GSF Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio - Golfe de Saint Florent

### Ci-contre, le groupe de travail lors de l'élaboration de la charte.

© GSF Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio - Golfe de Saint Florent

– avec l'ensemble des forces vives du territoire et notamment le syndicat des vignerons de l'appellation Patrimonio – d'une charte paysagère, architecturale et environnementale. L'objectif était à la fois de maintenir l'équilibre agricole et viticole du paysage, de préserver la diversité végétale, de protéger les espaces naturels, d'affirmer l'identité du Grand Site et de gagner en qualité architecturale et paysagère, notamment en maîtrisant les dynamiques villageoises. La confluence de ces objectifs nous a conduits à élaborer un projet paysager, qui nous a amenés à définir à la fois ce que nous estimions nécessaire pour le Grand Site, mais aussi ce dont nous ne voulions pas. Nous avons commencé

par montrer ce qui pourrait arriver si nous ne faisons rien, à savoir l'extension des parcelles de vignobles vers les sommets calcaires ou dans les pentes en espaces naturels, l'implantation de caves dans un paysage qui en est aujourd'hui assez dépourvu et une urbanisation rampante... Ce travail préalable a permis de marquer les esprits et nous a conduits à l'élaboration d'un projet paysager où le vignoble reste encadré par une chaîne calcaire côté maritime et une chaîne plus schisteuse de l'autre côté, en préservant les reliefs sym-

boles. Ce projet paysager global a été officiellement adopté par les communes et le Syndicat mixte gérant le Grand Site.

Il a ensuite fallu le traduire au plan opérationnel, à travers un programme d'actions qui est partie intégrante de la charte, et dont une partie concerne l'accompagnement de l'activité viticole par rapport à l'extension du vignoble, mais aussi par rapport à des projets de constructions agricoles, par le biais de diverses recommandations. Un travail est en cours pour intégrer ces recommandations dans les documents d'urbanisme, de sorte qu'elles passent à un état prescriptif. Parallèlement, nous avons mis en place une commission d'accompagnement des

projets (regroupant Syndicat mixte, inspecteur des sites, ABF, DDTM, CAUE, maires, Office de l'Environnement de la Corse, Agence d'Aménagement et d'urbanisme de la Corse, président du syndicat des vignerons de l'AOP Patrimonio) chargée d'explicitier ses observations au porteur de projet avant le dépôt formel de sa demande d'autorisation d'urbanisme.

Outre les aspects architecturaux et paysagers, nous travaillons également à l'accompagnement de l'activité viticole en matière de préservation de la biodiversité, notamment sur le sujet de la gestion des effluents viticoles. Dans ce cadre, avec le syndicat des vignerons de l'appellation Patrimonio, nous avons réalisé un diagnostic préalable qui a abouti à un certain nombre de propositions techniques pour le traitement biologique aérobie soit par boues actives soit par macrophytes, méthodes qui sont progressivement mises en place par les viticulteurs. Nous avons également traité la question des aires de lavage qui, par ruissellement, venaient souiller les terres du Grand Site. Enfin, par l'intermédiaire d'un diagnostic écologique de la biodiversité en cours de réalisation, nous travaillons sur les interrelations entre la vigne et les espaces naturels, sachant que 80% des vignerons de l'appellation Patrimonio sont aujourd'hui engagés dans une démarche bio, avec pour objectif d'être la première appellation française à devenir 100% bio. Ils ont d'ores et déjà adopté une résolution interdisant les pesticides de synthèse au sein de leur appellation. Outre cette orientation vers l'agriculture biologique, un certain nombre de ces viticulteurs se tournent aujourd'hui vers la biodynamie. Nous sommes donc sur un terrain d'expérimentation *in vivo* de ce que peut être la préservation de la biodiversité dans l'accompagnement des activités viticoles.

À travers toutes ces actions, notre ambition n'est pas seulement de concilier le développement des activités viticoles avec le respect des paysages, de la biodiversité et de l'architecture, mais plus encore d'essayer de rendre les viticulteurs acteurs de cette préservation. Cela reste pour nous un objectif d'avenir.

Pour aller plus loin :  
Fiche pratique dédiée à la charte paysagère, architecturale et environnementale dans le guide "La démarche paysagère dans les Grands Sites de France, Méthode et pratiques", p22.

## S'ENGAGER DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE FILIÈRE AGRICOLE

Jean ARCAS,  
Président du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, Grand Site Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian

Thomas LEJAY,  
Chargé de mission Développement de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales

Dans les années 2010 est né un projet de mise en place d'une filière de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM). Il s'agissait d'anticiper à long terme les évolutions de notre territoire, à la fois de diversifier une agriculture basée sur la monoculture viticole – dont 15% des surfaces avaient été arrachées en cinq ans –, de faire face au vieillissement des agriculteurs et donc à l'abandon d'une partie de l'activité et au développement de nombreuses friches mais aussi d'in-

■ Plantations, Pays Haut Languedoc et vignobles. © Thomas LEJAY







■ Évaluation des maturités d'Hélichryse italienne à Gabian, Pays Haut Languedoc et vignobles. © Thomas LEJAY

tégrer le changement climatique tout en visant le maintien de la qualité des paysages et du cadre de vie. Ce projet s'est appuyé sur un travail de recherche et développement dans le cadre d'un Pôle d'excellence rurale et avec l'appui technique et financier du Conseil départemental de l'Hérault, complété par des crédits LEADER apportés par la Région Occitanie. Le périmètre de ce projet est le Pays du Haut Languedoc et Vignobles, au sein duquel se situe l'Opération Grand Site Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian.

Cette aventure collective est née de la volonté d'un noyau de viticulteurs et d'élus précurseurs, d'une association locale adossée au monde de la recherche et de l'expérimentation, soutenus par des acteurs économiques – agriculteurs et chefs d'entreprise –, des partenaires industriels et des collectivités dont le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Un tel projet implique en premier lieu de disposer de terres vacantes et d'agriculteurs et agricultrices formés et organisés. Nous avons la chance sur ce territoire d'avoir énormément de terroirs différents. Une démarche d'investigation assez longue a permis de tester de nombreuses plantes sur ces différents terroirs, avec comme objectif également de pouvoir s'adapter au changement climatique.

Une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), structure issue de l'économie sociale et solidaire, est née du projet. Elle permet l'entraide, mais aussi l'organisation de formations.

La mise en place de la filière nécessite aussi de trouver des équipements adaptés et des outils de transformation permettant la mise en valeur de ses productions agricoles, ce qui, compte tenu de la faible

taille de la filière, implique une grosse part d'ingénierie dans l'adaptation de l'équipement. En 2021, un alambic a ainsi été mis en place pour la transformation des plantes en huiles essentielles et hydrolats de l'ensemble des producteurs de la coopérative.

Enfin la pérennisation de la filière repose sur une commercialisation sous contrat – indispensable pour intéresser des agriculteurs et agricultrices – et la maîtrise de la qualité. Un des principaux objectifs de la Coopérative est donc de signer des contrats avec les agriculteurs pour sécuriser les débouchés, dans une filière où les aspects réglementaires compliquent cette approche. Outre les ventes directes, des partenariats sont mis en place avec de grandes entreprises comme la SCOP Ethiquable qui est capable de valoriser les productions de la Coopérative, qui contractualise également avec les clients finaux. Une partie de la production est labellisée Bio Equitable, garantissant des prix plancher, des contrats pluriannuels et une amélioration continue en termes de traçabilité, de gouvernance et de transparence des acteurs économiques.

Le rôle du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été primordial avec notamment la création d'un poste d'ingénieur agronome dédié à l'animation, l'expérimentation technique mais aussi à la commercialisation. Cette démarche d'organisation collective de production de plantes aromatiques s'inscrit dans le Schéma de développement agricole qui va être mis en place sur le Grand Site Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian. C'est une des composantes permettant de maintenir et diversifier les paysages.

## LE PATRIMOINE DE PIERRE SÈCHE COMME PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Laurent RICHARD,  
Directeur du Grand Site de France  
Solutré Pouilly Vergisson

Le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson est dominé par la célèbre Roche de Solutré et sa jumelle, la Roche de Vergisson. Il est également caractérisé par un site archéologique majeur, un site naturel protégé de 1 500 hectares, trois zones classées Natura 2000 pour leurs pelouses calcaires au sommet des deux roches et du Mont de Pouilly, un vignoble renommé, ainsi qu'un ensemble de villages et un patrimoine bâti assez exceptionnel. Le tout forme une mosaïque de paysages contrastés.

Le label Grand Site de France a été obtenu en 2013, après vingt ans d'efforts soutenus pour restaurer le site et assurer sa protection, avec des actions concrètes telles que la réintroduction du pâturage pour lutter contre la fermeture des pelouses calcaires, la réorganisation des cheminements pour l'accès au sommet des roches, la création d'aires de stationnement intégrées et la rénovation du petit patrimoine rural grâce à une équipe de gestion du paysage.

La présence d'un patrimoine de pierre sèche abondant – avec un linéaire de 80 km recensés à ce jour – vient du travail de la vigne, absolument

indissociable du site. La culture de la vigne appelle un entretien rigoureux des sols qui génère des murs en pierre sèche, jouant à la fois le rôle de limites parcellaires, de protection des vignes contre les vents et de gestion de l'écoulement des eaux. Ces murs abritent une biodiversité fragile essentielle pour le site. Pour pouvoir intervenir sur la sauvegarde de ce petit patrimoine bâti, le Grand Site s'est doté depuis 2007 d'une équipe de huit personnes en insertion professionnelle. Cette brigade, encadrée par un chef de chantier, a depuis mené de nombreux chantiers de restauration, avec toutefois une limite d'intervention au domaine public, alors que la majorité des murs en pierre sèche sont situés sur des parcelles privées appartenant notamment aux viticulteurs. Le Grand Site a donc décidé de s'appuyer sur sa brigade pour mener les premières actions de sensibilisation du grand public, en organisant depuis 2011 deux sessions de stage par an, ouvertes à tous. Pour aller au-delà et accompagner les propriétaires privés dans la restauration de leurs murs, en 2019, le Grand Site a sollicité les compétences du CAUE de Saône-et-Loire pour traiter deux sujets intimement liés :

- Le grand paysage avec un programme de régénération des murs en pierre sèche ;
  - La préservation des villages à travers des carnets de sensibilisation à l'architecture traditionnelle, destinés prioritairement aux élus du territoire.
- Une étude a été menée de 2019 à 2021 qui a donné lieu d'une part à un inventaire, réalisé sur l'ensemble des communes et accompagné d'un carnet



■ Cadole, cabane en pierres sèches.  
Extrait de l'inventaire des ouvrages en  
pierre sèche des communes du Grand  
Site Solutré Pouilly Vergisson. © Bettina BLASQUEZ





■ Ci-dessus, une des balades dessinées proposées par le CAUE de Saône-et-Loire. © Département de Saône-et-Loire  
Ci-contre, l'affiche des balades dessinées.



des ouvrages les plus remarquables, et d'autre part à un rapport d'étude. Ce dernier est développé autour de quatre grands thèmes, déclinés en quatre livrets :

- "Comprendre" les origines des ouvrages de pierres sèches dans le paysage et définir et décrire les typologies d'ouvrages de pierre sèche ;
- "Inventorier" puis analyser les données récoltées ;
- "Entreprendre", avec l'élaboration d'une ébauche de stratégie dans laquelle sont identifiés les leviers et les freins – notamment la ressource et la compétence professionnelle ;
- "Mobiliser", à travers un état des lieux de l'ensemble des acteurs de la pierre sèche, qui a permis de réunir une centaine de personnes autour de quatre tables rondes sur les thématiques : développer la filière, protéger et sensibiliser, restaurer et encourager et initier et former.

Depuis la restitution de l'étude du CAUE en juin 2021, nous sommes dans une phase pré-opérationnelle. Une feuille de route a été établie jusqu'à décembre 2021 pour travailler essentiellement sur l'élaboration du "Chemin de pierres", qui décrira les démarches pour un particulier ou un porteur de projet public souhaitant restaurer des murs en pierre sèche. D'ici le printemps 2022, nous souhaiterions également lancer quelques chantiers pilotes, qui pourraient constituer une forme de communication positive et de test sur la capacité à engager une opération ambitieuse de restauration à l'échelle du territoire.

En conclusion, la pierre sèche contribue aujourd'hui au développement durable du Grand Site, parce qu'elle s'appuie sur ses trois piliers. Socialement, elle donne toute sa place au local : par le lien positif qui est créé avec les habitants et notamment les viticulteurs ; en permettant aux visiteurs de découvrir un site vivant qui entretient son patrimoine ; et par la dimension insertion qu'elle recouvre. Du point de vue environnemental, la restauration des murs en pierre sèche est tout à fait favorable à la biodiversité et à l'agroécologie. Économiquement, notre objectif est qu'un programme d'aides financières soit mis en place dans les prochaines années pour soutenir les projets de restauration, notamment de murs privés, ce qui permettra que de l'argent soit investi sur le territoire, que des emplois soient créés dans le cadre d'une filière qui pourra revoir le jour. Un de nos rêves est de pouvoir rouvrir une des nombreuses micro-carrières du territoire. La création d'une coopérative pourrait aussi être envisagée. La valorisation de la pierre sèche participe aussi à l'offre touristique par sa dimension patrimoniale. Par ailleurs, depuis que l'appellation Pouilly-Fuissé a obtenu en 2020 le classement Premier cru pour une partie de son vignoble, nous avons été abordés par des viticulteurs qui souhaitent refaire leurs murs, parce que ceux-ci donnent de la valeur au vin, principale ressource économique de ce territoire. C'est donc un cercle vertueux que nous tentons de mettre en place sur le Grand Site de France grâce à la pierre sèche. ■

**Gilles CLEMENT, Président de la Communauté de communes du Grand Chambord** - Pour éviter la construction de nouveaux bâtiments agricoles sur le vignoble de Patrimoine, les documents d'urbanisme ont-ils été conduits simultanément à l'Opération Grand Site? Comment la Chambre d'agriculture a-t-elle relayé ce message, parce que souvent la volonté économique des viticulteurs est d'être au plus près de ses parcelles?

**Antoine ORSINI** - Il ne faut pas oublier que ce vignoble est d'abord en site classé et est donc soumis à une réglementation très attentive aux modifications apportées au paysage. Par conséquent, la problématique n'est pas tant d'éviter les constructions, mais plutôt de pouvoir faire en sorte que, sous certaines conditions – notamment une insertion paysagère soignée –, des projets puissent émerger. La charte que nous avons mise en place essaye de préciser ces conditions à travers l'édition d'un cahier de recommandations paysagères et architecturales, qui s'adresse en premier lieu aux maires mais est également soumis à l'ordre des architectes de Corse, qui sont généralement les prescripteurs de ces projets. Les vigneron ont en effet besoin, pour continuer à travailler, d'édifier des caves. Actuellement, celles-ci sont essentiellement concentrées dans les zones urbanisées, notamment sur le village de Patrimoine qui n'est pas en site classé. Mais certains vigneron souhaitent en installer au sein du vignoble. L'élaboration – ou la révision – de documents d'urbanisme a aussi pour objet d'intégrer ces recommandations paysagères et architecturales de la charte, pour faire en sorte que des projets puissent être acceptés, mais en respectant un certain nombre de conditions d'insertion, de volumétrie, de colorimétrie... Le cahier de recommandations paysagères et architecturales est très contraignant, mais il est la condition sine qua non pour espérer pouvoir faire une construction sur ce territoire.

**Mathieu BATTAIS, Chargé de mission Grand Site, Syndicat mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval** - Sur le Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval, nous essayons de réfléchir à la par-

ticipation des habitants, qui peuvent se sentir éloignés du projet du Grand Site. Les rencontres que nous initiions et la concertation ne suffisent pas à leur implication. Grâce au recrutement d'un agent dédié au sein du Syndicat, nous essayons donc d'impliquer beaucoup plus de personnes dans le projet à travers des actions à court terme, qui touchent à leur qualité de vie au quotidien, avec des opérations qui peuvent paraître anecdotiques comme le fleurissement des villages, ou la participation à des événements. Il s'agit de faire le lien avec l'habitant à travers des démarches collectives – formalisées ou non – avec l'idée d'institutionnaliser un collectif. Nous en sommes au début...

**Soline ARCHAMBAULT, Directrice du RGSF** - Suite à un déplacement à Sixt-Fer-à-Cheval, j'avais en effet été frappée de voir que, avant même que le Grand Site les sollicite, il y avait déjà chez les habitants un souci des communs – dont nous parlait Raphaël Mathevet –, avec des opérations spontanées, historiques d'entretien d'espaces, qu'ils soient bâtis ou naturels, le tout dans une atmosphère festive. Le Grand Site a le souci de faire perdurer cette manière de vivre le bien commun.

**Jocya GAILLARD, Chargée de mission Tourisme, Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup** - La charte paysagère et architecturale du Grand Site de Conca d'Oru intègre-t-elle des projets agro-touristiques – oenotouristiques – et sont-ils réalisables?

**Antoine ORSINI** - Cette charte a été élaborée notamment avec la participation du Syndicat des viticulteurs. On peut y entrevoir la dimension agro-touristique à travers des recommandations ou des prescriptions sur des bâtiments qui pour certains peuvent avoir une vocation agro-touristique. Dans le cadre du développement de l'oenotourisme, un certain nombre de viticulteurs souhaitent effectivement intégrer à leurs constructions un caveau de vente, voire même de l'hébergement touristique. Ce dernier point pose des difficultés réglementaires, puisque, en site classé, la constructibilité ne peut être que



■ Chantier de restauration d'un mur en pierres sèches dans le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson. © Département de Saône-et-Loire

l'exception, mais sous réserve qu'elle soit en lien direct avec l'activité agricole. Or, même pour de l'agro-tourisme, l'hébergement n'est pas toujours reconnu comme étant en lien direct avec l'activité agricole. Ce sont des difficultés auxquelles se heurtent beaucoup de vignerons qui voudraient faire ce type de constructions sur leurs parcelles.

**Jean-Pierre THIBAUT, Inspecteur général, CGEDD** - Y a-t-il eu des études sur le rôle des murets de pierre sèche comme zone refuge pour les auxiliaires des cultures – limitant ainsi le recours aux pesticides – et l'avez-vous expérimenté?

**Laurent RICHARD** - Ce n'est pas ma spécialité, mais le cahier des charges du Pouilly-

Fuissé premier cru interdit tous les intrants chimiques et le rôle du mur dans cette période de réchauffement climatique – avec des récoltes en diminution depuis trois ans – est très important. Ces murets de pierre sèche avaient été supprimés, souvent par les viticulteurs eux-mêmes, pour permettre le passage des machines. Aujourd'hui nous allons tenter de les remettre en place parce qu'ils permettent de réguler la température, évitent l'érosion des sols, abritent une biodiversité utile et présentent donc beaucoup d'intérêts. À une époque, ils avaient remplacé les haies vives, qui posaient un problème pour la vigne en gardant l'humidité, ce que le mur en pierre sèche permet de mieux réguler. Il a donc un réel intérêt agro-écologique. ■



Comment favoriser un développement des territoires  
en harmonie avec la nature et les paysages ?





# Séquence thématique

Favoriser des activités touristiques respectueuses de la nature

## Marine DE FAUP

Chef de projet politique des sites,  
Bureau des sites et des espaces protégés,  
Ministère de la Transition écologique



## Marie Josée CULIOLI-VICHERA

Adjointe au Maire de Bonifacio  
à l'Environnement et Port de Plaisance,  
Affaires maritimes, Développement durable  
et Opération Grand Site



## Jean CARMILLE

Chargé de mission Grand Site  
Gorges du Verdon, PNR du Verdon



## Aude ANDRUP

Coordinatrice nationale en charge du  
Tourisme, Direction Adaptation,  
Aménagement et Trajectoires bas carbone,  
ADEME



## Mathieu BATAIS

Chargé de mission Grand Site  
Sixt-Fer-à-Cheval



## Nathalie BURESI

Directrice de l'Office du tourisme,  
Grand Site Bonifacio



## Philippe MONTEL

Gérant du Volcan de Lemptegy,  
Grand Site de France Chaîne des  
Puy – Puy de Dôme

## Sophie PIRKIN, animatrice

Chargée de mission tourisme durable, Comité  
Régional du Tourisme durable et des loisirs d'Occitanie

# Favoriser des activités touristiques respectueuses de la nature

## OUVERTURE

Sophie PIRKIN,  
Chargée de mission Tourisme durable,  
Comité régional du tourisme durable et des  
loisirs d'Occitanie

Le fondement même des Grands Sites de France, qui accueillent plus de 38 millions de visiteurs par an, est d'œuvrer pour un tourisme moins prédateur. L'objet de cette séquence est de voir comment accompagner les nécessaires évolutions des activités touristiques et comment mieux mesurer notre activité.

La Région Occitanie travaille depuis longtemps à la préservation de l'environnement et le programme opérationnel de tourisme durable de notre Comité a été coconstruit avec la Région Occitanie, l'ADEME... sur la base de 17 objectifs de développement durable, après avoir interrogé les acteurs sur leurs besoins, attentes et pratiques, ainsi que les habitants sur leur perception du tourisme. Ce programme comprend des formations de tourisme durable, de la sensibilisation et l'accompagnement des organismes gestionnaires de destination ou des entreprises à s'engager dans des démarches de transition. La politique marketing se tourne vers des clientèles de proximité, aussi dans une volonté sociale, avec des offres à 1 € pour permettre aux publics défavorisés d'aller sur certains sites en bus ou en train. En termes de communication, l'objectif est de rendre les offres décarbonées accessibles et plus lisibles. En effet, si 75 % des gaz à effet de serre sont dus à la mobilité, en Occitanie, 92 % des vacanciers arrivent et se déplacent en voiture. La marge de progrès est donc importante.

À l'occasion des universités du tourisme durable, Lamy Essemlali, présidente de Sea Shepherd France, a délivré un message poignant : "J'aimerais que le tourisme n'oublie jamais qu'il est une atteinte supplémentaire à un environnement fragile. Il faut faire

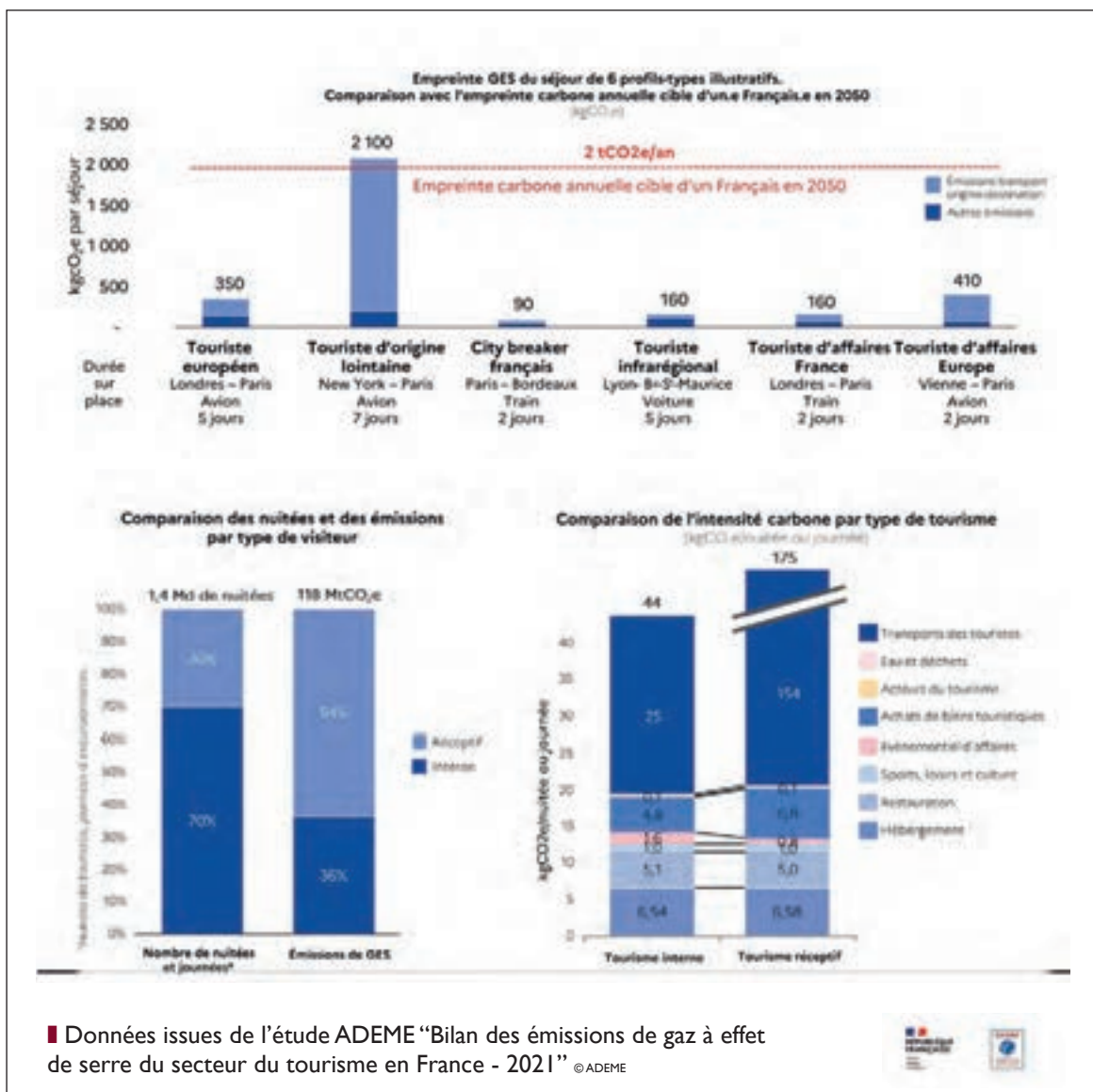
en sorte que les gens ne soient plus des touristes mais des voyageurs qui découvrent le monde en ayant conscience de leur impact. Tout est question de dosage et d'équilibre. Devenons des acteurs et des ambassadeurs de la défense du vivant, faisons du tourisme un outil de conservation et non de destruction".

## UN ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSITION TOURISTIQUE PAR L'ADEME

Aude ANDRUP,  
Coordnatrice nationale en charge du tourisme,  
Direction Adaptation, Aménagement et  
Trajectoires bas carbone, ADEME

L'ADEME a mené une étude sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre du tourisme en France<sup>1</sup>, pour mesurer le poids du secteur, établir des indicateurs dans le temps et identifier les sources d'émission sur lesquelles intervenir. Cette étude est basée sur des données d'activités métier de 2018 en métropole et outre-mer, intégrant tourisme de loisirs et tourisme professionnel, touristes français et étrangers. S'agissant des infrastructures, ont été considérées les émissions liées à la fois à leur construction et à leur exploitation.

Il ressort que le secteur produit 11 % des émissions de gaz à effet de serre françaises, dont les trois quarts sont liés au transport. L'étude a permis de modéliser le comportement de six types de touristes, en fonction du mode de transport utilisé, de la durée du séjour et de la destination. Les émissions GES de ces six types de touristes ont été calculées et comparées à l'empreinte carbone annuelle cible d'un Français à l'horizon 2050 (objectif visé dans le cadre des accords de Paris). Cinq profils sur six consomment ainsi entre 10 % et 100 % de leur empreinte carbone annuelle cible en l'espace de



quelques jours. Cela montre la réelle nécessité de transformer le modèle de tourisme actuel, incompatible avec les engagements pris par la France pour le climat.

Par ailleurs, si seulement 30% des nuitées sont réalisées par des étrangers, ces derniers représentant 64% des émissions de gaz à effet de serre de ces nuitées. Rapportées à la nuitée, les émissions des touristes étrangers apparaissent ainsi quatre fois supérieures à celles des touristes français, à attribuer au transport, ces personnes parcourant des distances plus longues et souvent en avion. Ces résultats poussent à se réinterroger sur les modèles de développement du tourisme et sur la place souhaitée pour le tourisme interne (Français en France), qui permet de concourir à limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Le rapport présente par ailleurs un ensemble de pistes d'actions pour réduire ces émissions de gaz à effet de serre. Les trois leviers principaux sont classiquement la sobriété, l'efficacité énergétique et la diminution de l'intensité carbone par unité d'énergie. Pour structurer un tourisme durable dans les territoires, il est essentiel d'agir sur l'ensemble de la chaîne de valeur du tourisme, à la fois en accompagnant les socio-professionnels dans la structuration de leur offre, mais aussi en agissant sur la demande, par des incitations au changement de comportement.

En complément, l'ADEME a publié un rapport<sup>2</sup> constitué de 50 recommandations opérationnelles, suite à la mission confiée par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères en 2019 pour structurer une politique de tourisme durable en France. L'ADEME dispose de plusieurs leviers pour accompagner ces transitions, que ce soit à destination des collectivités, des entreprises ou du grand public. La première aide vient du partage de son expertise, à travers la publication d'études comme celle

1. "Bilan des émissions de gaz à effet de serre du secteur du tourisme en France" Ademe - 2021 - Webinaire de présentation de l'étude: <https://www.dailymotion.com/video/x84t473>

2. Rapport "Tourisme durable: 20 mesures pour une transition de la 1ère destination touristique mondiale" Ademe - 2021





■ Vue du camping du Pelly avant le projet d'atténuation et d'évolution du profil des terrasses.  
Photo issue du "Schéma d'aménagement du camping du Pelly". © SMGS / Flora GUILLOUX / Polis

## UN GUIDE D'INSERTION PAYSAGÈRE DES CAMPINGS EXISTANTS EN SITE CLASSÉ

Marine DE FAUP,  
Chef de projet Politique des sites, Bureau des  
sites et espaces protégés, ministère de la  
Transition écologique

précédemment citée, mais aussi par la publication de guides méthodologiques – comme celui qui vient d'être publié pour les hébergements et les restaurants qui veulent s'engager dans une démarche de tourisme durable<sup>3</sup>. Cela passe aussi par la construction d'outils, comme TACCT<sup>4</sup> destiné à accompagner les collectivités dans la construction d'une stratégie d'adaptation au changement climatique, ou le label Économie circulaire. Enfin, l'ADEME offre un ensemble de soutiens financiers, soit octroyés dans le cadre d'appels à projets, soit pour des projets ponctuels dans des régions, soit par exemple par le Fonds tourisme durable qui accompagne hébergements et restaurants dans la transition<sup>5</sup>. Il est essentiel de se rapprocher de sa direction régionale ADEME, puisqu'au-delà des dispositifs nationaux il existe des particularités régionales avec des dispositifs adaptés.

3. Guide pratique à l'attention des hébergeurs pour engager des actions environnementales - Ademe

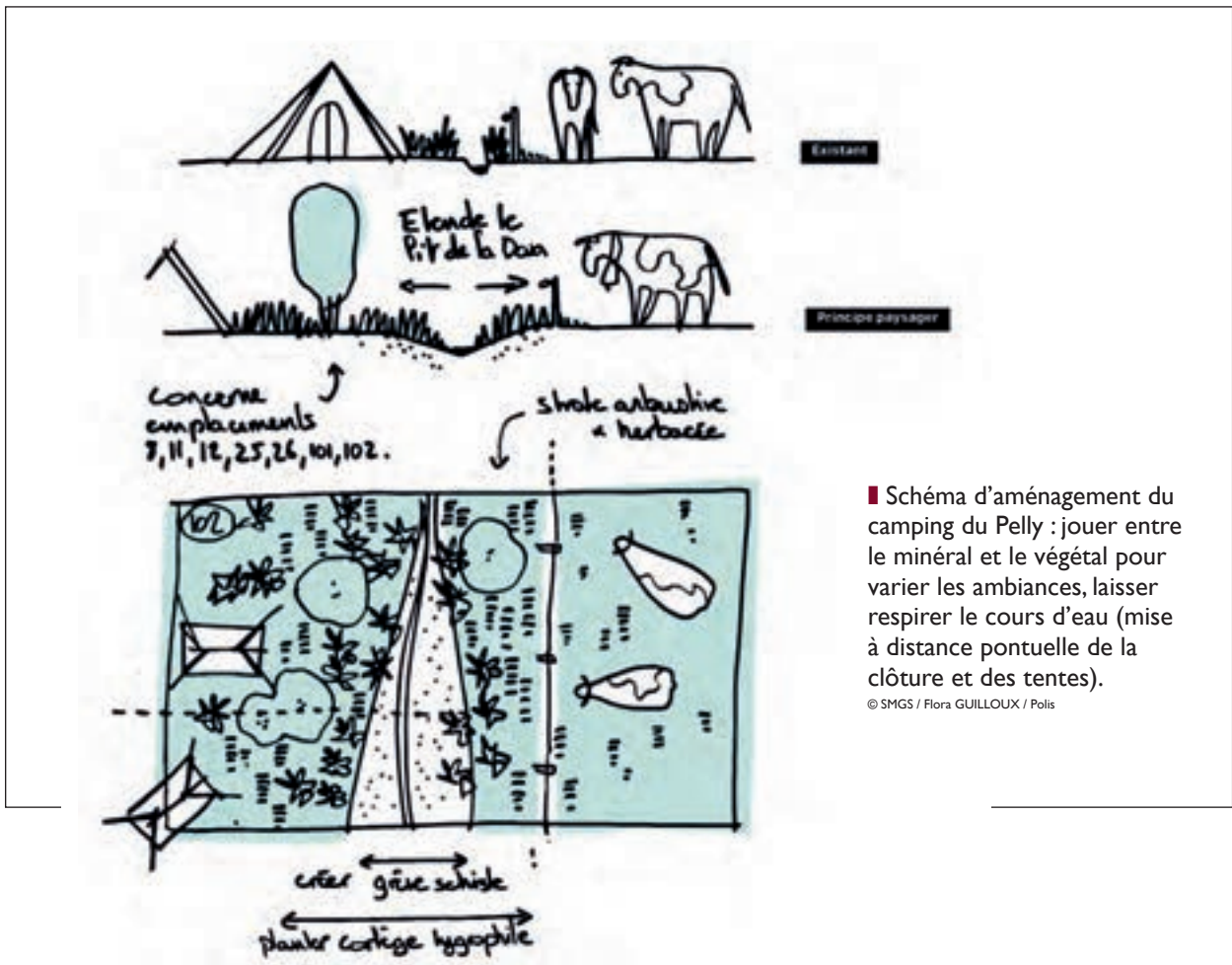
4. TACCT : La démarche TACCT, dédiée aux collectivités, permet d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de "A à Z", du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie : <https://tacct.ademe.fr/>

5. <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

Le Bureau des sites, avec la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air, a élaboré un guide pour l'insertion paysagère des campings existants en site classé<sup>1</sup>. Si le camping et la création de camping sont interdits en site classé, on compte environ 200 campings, présents au moment du classement, qui peuvent faire l'objet de projets d'évolution. Comme tous travaux en site classé, ces projets sont soumis à autorisation, visant à garantir le respect des caractéristiques du site et de l'esprit des lieux. Ce guide est donc né du besoin d'accompagner l'évolution qualitative de ces campings, tout en répondant aux objectifs des sites. Lors d'un comité interministériel du tourisme, le ministère s'est engagé à travailler en ce sens et donner des recommandations pratiques. Ce guide a été élaboré en association avec les représentants métier – inspecteurs des sites, architectes des bâtiments de France, paysagistes conseils – et avec les gestionnaires de campings. Ce document pratique est destiné en premier lieu aux responsables de campings mais aussi à tous les acteurs concernés par le site. Il peut bien entendu servir plus largement que dans les périmètres des sites classés, et a fortiori dans les Grands Sites. Il s'agit d'un guide méthodologique pour construire un projet

1. <https://www.ecologie.gouv.fr/guide-linsertion-paysagere-des-campings-existants-en-site-classe>





d'aménagement avec une vision d'ensemble et à long terme, en lien avec tous les acteurs. Il délivre trois messages principaux :

- Être dans une démarche de projet, ce qui fait écho à la démarche Grand Site, en mettant tous les acteurs autour de la table – le guide donne des clés pour comprendre les enjeux de chacun et établir un dialogue sur cette base ;
- Avoir une exigence de qualité paysagère – le guide invite à comprendre les valeurs paysagères qui ont motivé le classement et à réfléchir à un projet qui fasse sens avec le site en remettant l'expérience du site au cœur du projet ;
- Développer une approche globale, en ne travaillant pas uniquement sur ce qui est nécessaire à court terme mais en ayant une réflexion à plus long terme, et en traitant tous les points à aborder dans ce type de projet (composition d'ensemble, topographie, accès, clôtures, intégration architecturale, traitement du végétal...); le temps d'élaboration du projet peut paraître plus long en amont mais est essentiel pour gagner du temps par la suite, avec un projet bien conçu, planifié et partagé.

Ce guide est illustré avec de nombreux exemples, sources d'inspiration. L'exemple de Sixt-Fer-à-Cheval illustre bien l'intérêt d'une démarche collective en prenant comme point d'entrée le paysage et les valeurs du site.



Le guide pour l'insertion paysagère des campings existants invite à comprendre les valeurs paysagères qui ont motivé le classement et à réfléchir à un projet qui fasse sens avec le site en remettant l'expérience du site au cœur du projet.

Marine DE FAUP

Mathieu BATAIS,  
Chargé de mission Grand Site  
Sixt-Fer-à-Cheval

L'expérience vécue de Sixt-Fer-à-Cheval, en Haute-Savoie, est celle de la transformation d'une contrainte en opportunité. En 2017, la Commune, qui gérait directement son camping municipal, décide d'instaurer une délégation de service public. De nouveaux gérants expérimentés, originaires de Vendée, arrivent ainsi avec des objectifs d'amélioration de l'offre existante et entreprennent, avec les mairies, des travaux de terrassement en omettant de déposer une demande d'autorisation spéciale de travaux en site classé. À l'occasion d'une visite d'un chantier autorisé à proximité, l'inspectrice des sites a pu constater ces travaux et le Préfet a mis en demeure la commune de régulariser sa situation administrative. En 2018, le Syndicat mixte du Grand Site fait appel à une équipe de paysagistes pour lancer une démarche de médiation paysagère en associant l'ensemble des parties prenantes. Cela a abouti en 2019 à la réalisation d'un schéma d'aménagement du camping du Pelly et au dépôt d'un permis d'aménager pour régulariser la situation administrative de la commune, avec une série de travaux complémentaires pour gérer les eaux de ruissellement, intégrer les réseaux, valoriser le paysage... Le permis d'aménager a été obtenu en 2020 suite à une autorisation ministérielle et les travaux d'aménagement paysager se dérouleront à l'automne 2022, ils bénéficieront des opportunités de financement du plan Avenir montagnes.

Cette démarche a eu plusieurs conséquences positives. La première est qu'elle est à l'origine d'un changement profond des méthodes collaboratives de travail consistant à associer le plus en amont possible la diversité des acteurs concernés, en particulier les services de l'État. En deuxième point, cela a permis d'objectiver les caractéristiques paysagères du site et de faire prendre conscience de la spécificité concurrentielle que cette offre de camping pouvait apporter en assumant son intégration au lieu. Cela a nécessité l'instauration d'une relation partenariale durable entre les gérants et les acteurs institutionnels, pour redéfinir leur projet de développement du camping et leur modèle économique. Cette expérience a permis au territoire de valoriser une démarche régénérative, en assumant de prendre du temps pour gagner du temps.

## CONCILIER ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS DANS LE VERDON

Jean CARMILLE,  
Chargé de mission Grand Site Gorges du  
Verdon, PNR du Verdon

Le Parc naturel régional du Verdon mène un accompagnement pour la préservation de la biodiversité auprès des professionnels des activités de pleine nature et notamment ceux des activités aquatiques, comme par exemple la randonnée aquatique.

Cette activité d'eau vive se pratique dans la rivière en combinaison avec gilet de sauvetage, les pratiquants se laissant flotter pour découvrir le site. Dans le Verdon, elle est pratiquée par une cinquantaine de professionnels de deux types – ceux travaillant sur les activités à cordes et ceux travaillant sur les activités d'eaux vives –, installés principalement autour de deux villages : La Palud-sur-Verdon et Castellane. L'activité se pratique aujourd'hui sur trois secteurs des gorges dont deux sont encadrés par une réglementation pour la préservation du milieu :

■ Logo valorisant les professionnels ayant participé aux journées de sensibilisation organisées par le PNR. © PNR du Verdon





## ■ Lors de la formation randonnée aquatique, 2019.

© Marlène ECONOMIDÈS – PNR du Verdon

saisonnier est invité à descendre la rivière avec un expert, scientifique pour appréhender le milieu différemment et suivre les recommandations transmises.

Ces formations comprennent un temps théorique en salle, très important pour parler des enjeux, avant une mise en pratique dans la rivière, avec un travail sur le cheminement. La problématique de la randonnée aquatique est en effet celle des entrées et sorties dans la rivière qui provoquent des piétinements. Ces formations sont menées en partenariat avec EDF, gestionnaire des barrages hydroélectriques, ainsi que la LPO, la Maison régionale de l'eau et la Fédération de pêche pour apporter un maximum d'informations aux professionnels. Depuis 2017, une formation spécifique au Pont de

- Un arrêté inter-préfectoral de protection de biotope sur le secteur situé sur 18 km de linéaire de rivière au cœur des gorges, imposant des cheminements pour l'entrée et la sortie dans la rivière; pris en 2012 pour protéger l'apron du Rhône, poisson endémique. Il est aujourd'hui en projet d'extension sur 17 km supplémentaires en amont, au regard des données scientifiques sur la présence de l'espèce;

- Un arrêté préfectoral pris en 2014, sur le secteur historique du couloir Samson où est née cette activité, fixant notamment une jauge de 490 personnes par jour dans la rivière.

En réalité, la réglementation n'est pas respectée sur le couloir Samson et le troisième secteur; le Pont de Tuset, s'est développé à partir de 2014, comme zone de report. Or ces deux secteurs très proches partagent les mêmes accès de circulation et les mêmes parkings, accueillant aujourd'hui jusqu'à 1 000 personnes par jour sur un tronçon de 2 km.

Depuis 2002, le Parc naturel régional du Verdon accompagne les professionnels, dans un but de sensibilisation, pour qu'ils appliquent dans leur pratique les recommandations et à leur tour sensibilisent leurs clients. En amont de la saison, chaque nouveau

Tuset a été mise en place. Ces formations, qui bénéficient de financements dans le cadre du contrat de rivière Verdon, sont dispensées gratuitement aux professionnels, aux saisonniers afin de toucher le plus grand nombre. Depuis près de 20 ans, ce sont entre 20 et 40 professionnels qui participent à ces journées chaque année.

Par ailleurs, le Parc a mis en place des outils de sensibilisation : un livret sur la randonnée aquatique et un Aquaguide, qui a vocation à être emmené en rivière, pour permettre aux professionnels de sensibiliser leur clientèle sur site (fiches imperméables présentant les principaux poissons et invertébrés).

En parallèle, nous avons mené une réflexion sur l'impact que peuvent avoir ces activités sur la rivière. Entre 2014 et 2016, une étude scientifique a été réalisée sur l'impact du piétinement humain – toutes activités confondues – sur les milieux aquatiques et des campagnes de comptage de la fréquentation sont organisées régulièrement pour avoir des éléments de discussion avec les professionnels.

En 2011, après plusieurs années de concertation avec tous les usagers de la rivière, une décision collective a été de prendre l'Arrêté de protection de



biotope sur le secteur historique de présence avérée de l'Apron. Le Parc s'est alors positionné auprès de l'État pour mener la réflexion sur la définition du contenu de la réglementation avec les professionnels et usagers de la rivière, sur la base d'un argumentaire scientifique conduit avec la DREAL PACA. Il a ensuite travaillé à la mise en place d'une signalétique d'information sur le terrain.

En 2020-2021, des aménagements ont été réalisés sur le secteur du couloir Samson, dans le cadre de l'Opération Grand Site des Gorges du Verdon ayant pour but de mieux gérer les flux en fermant l'accès de proximité et en créant une zone de stationnement reculée d'où les visiteurs (promenade, randonnée, escalade, pêche, activités d'eau-vive...) peuvent rejoindre la rivière en navette ou à pied. Cette ré-organisation avait aussi pour vocation de faire respecter la réglementation sur le secteur, notamment pour la randonnée aquatique, en cadencant les accès à la rivière à hauteur de la jauge autorisée, avec la volonté de lutter contre l'augmentation exponentielle de l'activité. Mais cela a occasionné une forte opposition des professionnels et a suffi pour couper le dialogue établi depuis plus de vingt ans. Les professionnels ont refusé en 2021 de participer aux formations. Une pétition a même été lancée contre le projet de nouvelle charte du Parc du Verdon.

En 2022, un travail de concertation avec les services de l'État, le Département des Alpes de Haute-Provence (propriétaire de la route d'accès à la rivière), les professionnels et l'ensemble des partenaires a été relancé pour trouver des pistes de solution afin de concilier l'activité des professionnels quelques mois de l'année et l'action de préservation des milieux naturels.

## DÉVELOPPER LES DÉBOUCHÉS TOURISTIQUES POUR STRUCTURER LES FILIÈRES LOCALES

Marie Josée CULIOLI-VICHERA,  
Adjointe au Maire de Bonifacio à  
l'Environnement et Port de Plaisance,  
Affaires maritimes, Développement durable  
et Opération Grand Site

Le territoire bonifacien s'inscrit dans la démarche Grand Site depuis 2018. Bonifacio se situe sur une presqu'île calcaire édifiée à l'extrême sud de la Corse. C'est une cité médiévale qui fût sous occupation génoise durant près de six siècles et cette longue présence a façonné le territoire. Le Grand Site comprend un site inscrit (210 hectares) et quatre sites classés (1 353 hectares) au cœur des 13 800 hectares du territoire communal dont 37,5% sont en pleine propriété ou en



Nous proposons une approche par filière en mettant en relation et en accompagnant des acteurs pionniers (agriculteurs, pêcheurs, restaurateurs, hébergeurs) pour valoriser la production locale et de qualité.

Marie Josée CULIOLI-VICHERA

périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral. Bonifacio abrite aussi une réserve naturelle marine avec 80 000 hectares d'espaces protégés sur 77 km de côtes et la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone (RNTP) inscrite sur la liste Ramsar.

Ce territoire héberge 3 244 habitants à l'année mais son port de plaisance accueille 10 à 15 000 escales par an, représentant l'équivalent de 15 000 nuitées touristiques. La ville tire tous ses revenus de l'industrie touristique et est passée d'un million de touristes en 2008 à deux millions en 2018. Ce tourisme très balnéaire est peu ancré dans les ressources du territoire ce qui nous a conduit à aborder l'avenir sous l'angle de la remise en production en structurant notamment une offre locale de produits de bouche.

Avec la participation de l'Office municipal de tourisme, nous proposons une approche par filière en mettant en relation et en accompagnant des acteurs pionniers (agriculteurs, pêcheurs, restaurateurs, hébergeurs) pour valoriser la production locale et de qualité. Parmi les effets induits figurent l'impact positif sur la biodiversité, la préservation du paysage et la lutte contre les friches agricoles.





■ Pêcheurs bonifaciens engagés dans le réseau Nustrale, produit local.

© Giovanni SANTI LAURINI

Cette volonté se heurte à la valeur foncière de la terre très au-delà de la valeur agricole, qui rend difficile aujourd'hui toute implantation d'exploitant et qui a conduit à l'abandon complet de la vocation agricole de ce territoire pleinement autonome par le passé. Ainsi, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, Bonifacio produisait 500 000 litres d'huile d'olive, contre à peine 5 000 litres aujourd'hui. A la fin des années 1960, il restait 400 hectares de vignoble qui ont tous été arrachés.

Bonifacio est aujourd'hui un territoire occupé à 60% par des résidences secondaires sur lequel les Bonifaciens ne parviennent plus à habiter en raison du prix du foncier. Pour atteindre nos objectifs de reconquête du foncier, nous travaillons avec la Chambre d'agriculture à l'élaboration d'un document d'orientation stratégique agricole.

Par ailleurs le PLU a déjà sanctuarisé 1 100 hectares d'espaces agricoles et le Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (Padduc) qui a déterminé et cartographié les espaces stratégiques agricoles et les espaces pastoraux, donne le cadre. Nous réfléchissons à de nouvelles filières comme des plantations de pistachiers. Nous avançons donc vers une agriculture raisonnée et biologique.

La reconquête est en marche sur ce terroir calcaire, trois agriculteurs-viticulteurs se sont installés avec des cépages locaux dans une démarche de biodynamie.

Par ailleurs, les pêcheurs professionnels exerçant leur activité dans une réserve naturelle marine, sont associés à la démarche.

Dans cette dynamique, en 2020, nous avons organisé – avec l'ADEME, l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), l'Université de Corse, l'Agence du Tourisme de la Corse – une journée de réflexion pour imaginer les pistes et les volontés qui peuvent émerger de notre territoire pour favoriser une transition écologique.

Les élus ont pris la mesure des menaces qui pesaient et surtout de leur responsabilité de transmettre un territoire intact aux générations futures. Nous sommes engagés à mener cette campagne de transition écologique ambitieuse et socialement juste pour notre territoire et rien n'entamera notre bonne volonté.

Nathalie BURESI,  
Directrice de l'Office Municipal de tourisme,  
Grand Site Bonifacio

La démarche que nous avons mise en place a été financée par l'ADEME, avec pour objectif d'augmenter la production et la distribution des produits locaux envers le monde de l'hôtellerie et de la restauration. Nous nous sommes fait accompagner par un bureau d'étude qualifié. La première étape a été d'identifier des acteurs locaux. L'OMT a ainsi rencontré une trentaine d'acteurs – restaurateurs proposant déjà des produits locaux, pêcheurs, bergers, maraîchers... –, dont une douzaine est ressortie comme déjà très engagée dans la production de qualité. La mise en réseau pour faire se connaître et se rencontrer ces professionnels identifiés, déjà engagés et volontaires a été une étape importante. De ces rencontres ont également été mises au jour de nombreuses thématiques administratives, financières, juridiques que nous aurons à traiter. Pour rendre visibles les engagements partagés des acteurs, nous avons abouti à une entité visuelle et une charte d'engagement, le Réseau Nustrale, avec des valeurs qui sont :

- La transparence, en affichant la provenance des produits, ce qui permet de rendre visible la démarche,
- La responsabilité, en s'engageant à augmenter la part du local dans l'activité,
- La participation et la collaboration au réseau des acteurs locaux.

Les premières actions ont été l'accompagnement à la création culinaire avec l'aide de maîtres restaurateurs qui ont travaillé à la valorisation des produits locaux en recréant des menus bonifaciens pour les cartes des professionnels du réseau. En fin de saison, il est apparu que ce sont les premiers menus demandés. Par ailleurs des expériences ont été menées avec les agriculteurs et les viticulteurs au sein de leur exploitation, afin de créer un parcours visiteur.

Effet boule de neige, nous avons ensuite été lauréat d'un autre appel à manifestation de l'ADEME sur la restauration et l'hébergement durable. En plus des circuits courts, nous travaillons donc aussi sur le gaspillage alimentaire, l'économie d'eau, l'économie d'énergie... vers une offre touristique qui soit exemplaire.

## VOLCAN DE LEMPTÉGY, D'UNE ACTIVITÉ INDUSTRIELLE À UNE ACTIVITÉ DE TOURISME PATRIMONIAL

Philippe MONTEL,  
Gérant du Volcan de Lemptegy,  
Grand Site de France Chaîne des Puys –  
Puy de Dôme

Le volcan de Lemptegy se situe dans l'extraordinaire Chaîne des Puys dans le Puy-de-Dôme, qui compte 80 volcans. Il a la chance d'être maintenant sur le territoire inscrit au Patrimoine mondial de Unesco de la Chaîne des Puys – Faille de Limagne, qui est aussi celui du Grand Site de France étendu. La particularité de ce volcan est d'avoir été exploité, notamment après la seconde guerre mondiale, pour la pouzzolane, dont environ 1 000 tonnes partaient chaque jour vers la Normandie pour la fabrication de parpaings entrant dans la reconstruction des maisons détruites suite au débarquement. À cette époque on ne se préoccupait pas d'environnement et le volcan a été complètement décapité. En descendant ainsi 80 mètres sous la surface du cratère, cela a permis de découvrir toute sa structure intérieure. Jean-Louis Montel, mon père, le carrier exploitant, et Guy Camus, un scientifique, sont deux personnages clés de la protection de ce volcan. En creusant autour des scories, ils ont découvert des cheminées volcaniques, des coulées de lave puis des filons d'alimentation. Le scientifique a ainsi fait prendre conscience au carrier qu'il était possible de préserver et mettre en valeur ce patrimoine géologique exceptionnel. C'est ce qui a été fait, en déposant dans les années 1990 un projet de valorisation, associé à un projet touristique pour la partie économique. L'activité d'extraction a été arrêtée avant la fin de la licence d'ex-





exploitation et le site a ainsi été ouvert au public à partir de 1992. La première année a été une grande surprise avec l'accueil de 6 000 visiteurs les deux premiers mois de l'été. C'est beaucoup pour un projet familial qui s'est mis en place sans fonds publics. Cette fréquentation a permis de développer le site, en réinvestissant chaque année l'argent récolté pour améliorer la protection du volcan. Aujourd'hui, des dizaines de scientifiques viennent du monde entier pour l'étudier et c'est devenu un exemple.

Pour nous c'est une fierté d'avoir transformé une carrière en un milieu protégé qui est aujourd'hui un vrai lieu pédagogique, avec l'accueil de 30 000 à 35 000 scolaires par an. Le site évolue régulièrement pour l'accueil des visiteurs – qui sont aujourd'hui 122 000 par an – avec par exemple l'acquisition de deux trains électriques l'an passé. Nous avons également un projet d'hébergement qui se construit au regard des différentes réglementations existantes sur le site. Car ce qui est important aussi dans cette aventure humaine, est l'association du public et du privé. En étant dans cet esprit d'ouverture avec l'administration et de respect de la réglementation, il est possible de faire de belles choses.

Cette aventure humaine montre qu'il est possible de faire radicalement évoluer une activité en raisonnant développement durable. La protection de l'environnement et du patrimoine ne se fait pas sans l'activité économique. Aujourd'hui nous employons sur le territoire 15 permanents et 45 en pleine saison. Nous avons mis en place des partenariats gagnant-gagnant avec les institutionnels, dans le cadre d'un Groupement d'intérêt économique, GIE Objectif Auvergne. Nous travaillons également main dans la main avec le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et les élus et techniciens du Département du Puy-de-Dôme. Ce sont ces partenariats privé-public qui participent à l'économie locale, au développement d'un tourisme patrimonial. ■

■ À gauche, l'exploitation du volcan de Lempdes en carrière jusque dans les années 1990 a fait apparaître sa structure interne. ©Volcan de Lempdes

Ci-dessous, la visite de la structure intérieure du volcan de type strombolien est complétée par un centre d'interprétation. ©Volcan de Lempdes



Comment favoriser un développement des territoires  
en harmonie avec la nature et les paysages ?



■ Saint-Jean-de-Fos, son clocher et ses gouttières aux tuiles vernissées, commune où le savoir-faire traditionnel des potiers a permis de relancer une filière artisanale. © Benoit PIQUART - OTI- Saint-Guilhem Vallée de l'Hérault

# Séquence thématique

Inspirer des projets économiques ancrés dans la singularité des sites

**Soline ARCHAMBAULT**

Directrice du Réseau des Grands Sites de France



**Joëlle GOUDAL**

Vice-présidente du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze, Maire de Celles



**Erwan CHEREL**

Chargé de mission Gestion des Aires protégées, Comité français de l'UICN



**Clément DUMOULIN**

Chargé de mission réhabilitation, commune de Celles



**Nathalie CASANOVAS, animatrice**

Chargée de mission Économie Sociale et Solidaire, Département de l'Hérault

# Inspirer des projets économiques ancrés dans la singularité des sites

## OUVERTURE

Nathalie CASANOVAS,  
Chargée de mission Économie sociale et  
solidaire, Département de l'Hérault

Le Département de l'Hérault conduit une politique sur l'économie sociale et solidaire, à travers sa compétence solidarité et notamment l'insertion.

L'économie sociale et solidaire est une autre façon d'entreprendre, alternative, plus inclusive et basée sur la coopération et la solidarité. C'est une économie du faire ensemble. Un des atouts de cette économie, complémentaire de l'économie classique, est de s'attacher à des valeurs autour de la gouvernance partagée, de la lucrativité limitée, de réserves impartageables et de réinvestissement privilégié des bénéfices dans l'entreprise, le collectif et donc l'humain. Cela implique de co-construire une chaîne de valeurs et d'être attentif aux questions de transmission, avec la création d'emplois durables et non délocalisables.

Une étude récente a montré que la majorité des structures de l'économie sociale et solidaire a plutôt bien résisté à la crise sanitaire, pour les coopératives notamment grâce aux impartageables, mais aussi parce qu'elles sont plus petites, plus agiles, dotées d'une forte capacité d'adaptation qui leur a permis de rebondir et se tourner vers les priorités du moment. Cette économie sociale et solidaire rejoint nos préoccupations d'un monde plus résilient et d'une solidarité avec le vivant.

Une des missions des Grands Sites de France est de participer au développement territorial en harmonie avec la nature et les paysages, en maintenant de l'activité toute l'année sur des territoires ruraux et en luttant contre la mono-activité touristique saisonnière qui est un risque. De plus en plus de Grands Sites participent à des dynamiques qui débordent largement la seule sphère touristique ou patrimoniale, à la recherche d'un modèle économique plus diffus, moins impactant en matière d'occupation des sols, plus intégré et respectueux des ressources offertes par le territoire. Cette évolu-

tion correspond aux aspirations des habitants, de bénéficier d'un cadre de vie et d'un environnement de qualité, facteur de bien-être et aux porteurs de projets, qui veulent mettre en cohérence projet de vie et projet économique.

La visite de terrain a démontré tout l'intérêt de la relance et la mise en valeur d'une production locale de potiers avec la maison de la poterie, Argileum et la visite d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire en plein essor dans ce secteur d'activité. Cette séquence complètera la réflexion sur la place que les Grands Sites peuvent prendre pour accompagner la mise en place de projets socio-économiques viables qui participent au mieux vivre ensemble, par le maintien d'activités et d'habitants sur ces territoires ruraux.

## L'ENTREPRENEURIAT DE TERRITOIRE DANS LES GRANDS SITES DE FRANCE

Soline ARCHAMBAULT,  
Directrice du Réseau  
des Grands Sites de France

Depuis quelques années, les Grands Sites de France se demandent comment mieux participer au développement économique et local des territoires, au-delà de la seule sphère du développement touristique. Ils ont abordé le thème de l'entrepreneuriat de territoire dans la mesure où ce dernier peut contribuer à la fois à un développement socio-économique durable et au maintien de leur qualité paysagère. Il est également un facteur de résilience précieux pour des territoires fragilisés par la déprise agricole, et aujourd'hui la crise économique liée à la pandémie. Précurseurs des dynamiques de transition en matière de tourisme, ils cherchent à préserver une certaine qualité de vie pour les habitants tout en s'adaptant aux nouveaux enjeux touristiques afin de proposer un tourisme de proximité et porteur de valeurs.

Avec l'aide et le soutien de la Direction générale

■ Savoir-faire  
potier à Saint-  
Jean-de-Fos.

© CCVH



■ Argileum,  
maison de la poterie  
établie dans une  
ancienne demeure de  
potiers restaurée.

© Fabien RIVIÈRE - OTI-SGVH

des entreprises et de la Banque des territoires, nous avons entamé un travail de réflexion qui nous a conduit à produire un guide sur "L'entrepreneuriat de territoire dans les Grands Sites de France"<sup>1</sup>. Si nous nous sommes interrogés sur notre légitimité à agir, nous avons pu constater, à l'occasion d'une enquête au sein du Réseau et d'un atelier sur site, qu'il y avait des tentatives émergentes, des accompagnements de projets d'installation et que sans le nommer, nous faisons déjà de l'entrepreneuriat de territoire dans les Grands Sites de France.

Les Grands Sites de France offrent le cadre d'un projet de territoire, porteur de sens et peuvent permettre à ceux souhaitant concilier un projet personnel et un projet économique de s'y intégrer. L'entrepreneuriat de territoire nous apparaît comme un modèle de développement économique ancré dans les ressources locales.

Parmi les points saillants du guide, la question de la posture de la collectivité est un vrai sujet car de nombreux partenaires et institutions travaillent déjà

sur le développement économique des territoires. C'est en travaillant de manière collective, en s'appuyant sur les compétences des uns et des autres en fédérant autour de l'identité paysagère du territoire, en s'appuyant sur des expériences, sur les porteurs de projet et les habitants qu'on peut accompagner et susciter des projets, accueillir de nouveaux entrepreneurs.

Ce guide est à la disposition de tous les gestionnaires de paysages patrimoniaux qui cherchent des expériences inspirantes, des éléments méthodologiques et des clés de réussite pour accompagner l'émergence et le développement de projets économiques, touristiques innovants ancrés dans la singularité des sites à l'opposé de démarches de standardisation de l'offre. Nous espérons ainsi contribuer à la transition vers une économie plus locale, plus durable et plus résiliente.

1. <https://grandsitedefrance.com/ressources>





■ Village de Celles, au bord du lac du Salagou. © Georges SOUCHES

## UN PROJET OSÉ : REPEUPLER UN VILLAGE DÉSERTÉ ET RELANCER UNE ÉCONOMIE LOCALE

Joëlle GOUDAL,  
Vice-présidente du Syndicat mixte  
Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze,  
Maire de Celles

Clément DUMOULIN,  
Chargé de mission réhabilitation,  
Commune de Celles,

**A**u cœur du Grand Site et du site classé, 50 ans après la mise en eau du barrage qui a vidé le village de Celles de sa population, des habitants et élus portent le projet ambitieux et original de re-crée un village vivant. Celles est une petite commune de 750 hectares, dont la moitié a été engloutie par le lac du Salagou. Elle est essentiellement composée d'un important pôle touristique et du village en ruines. Ce projet qui s'inscrit dans l'Opération Grand Site du Salagou – Cirque de Mourèze est né de son histoire.

En 1958, l'État décide d'édifier un barrage sur le Salagou pour alimenter en eau les agriculteurs de l'Hérault. En 1969, lors de sa mise en eau, les habitants de Celles sont contraints d'évacuer les lieux. Quelques années plus tard, la commune étant vidée mais non engloutie, l'eau s'étant arrêté à la limite des habitations, l'État souhaite la rayer de la carte. Les habitants se mobilisent, saisissent le Conseil d'État ont et obtiennent gain de cause. Les élus commencent alors à réfléchir à la réhabilitation de Celles. En 2003, le classement du site, intégrant la totalité

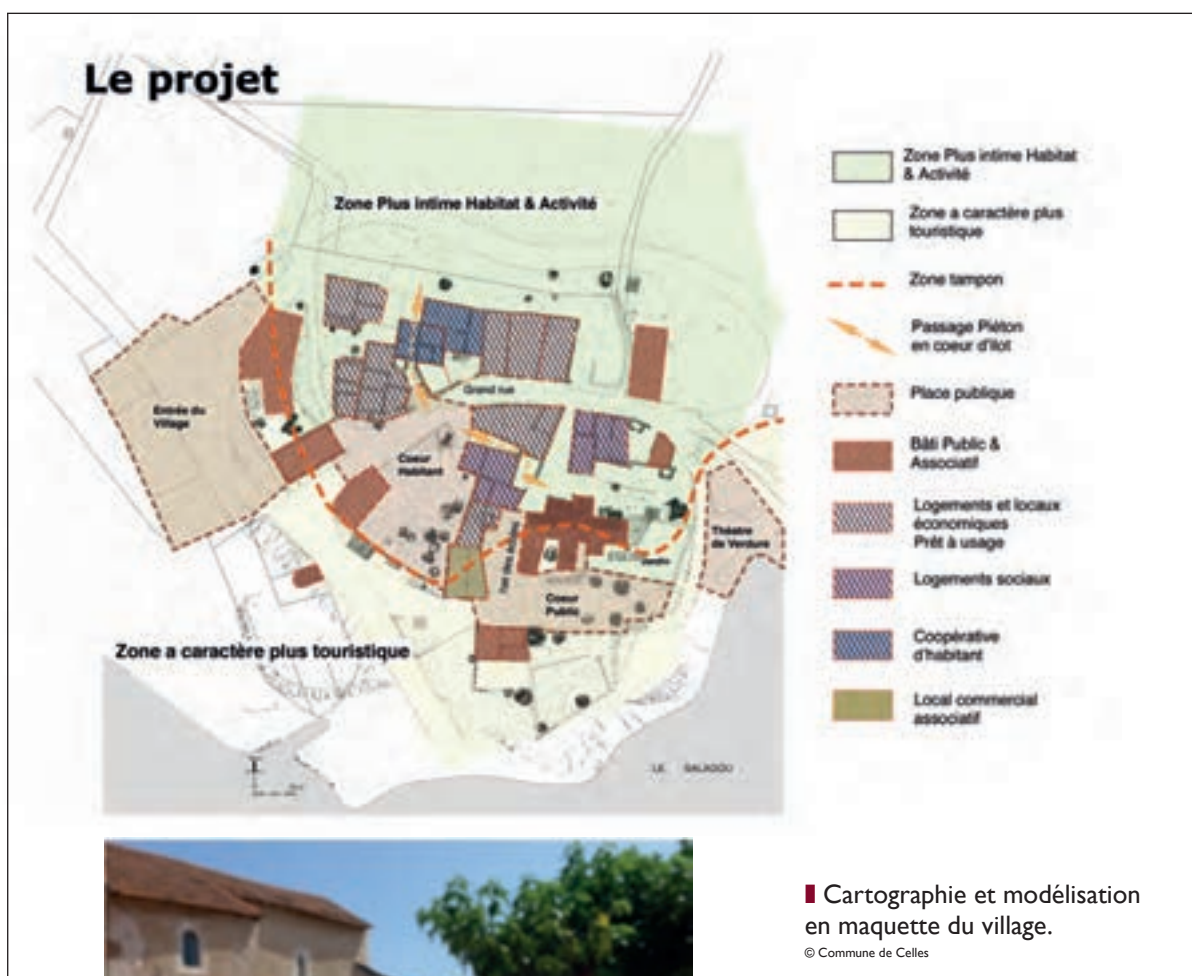
de la commune, les aide à appréhender leur territoire d'une autre manière. En 2005 est créé le Syndicat mixte de gestion du Salagou et en 2010, le Département vend à la Commune la totalité du village et tous les terrains adjacents pour un euro symbolique.

L'élaboration du projet a nécessité beaucoup de discussions, qui ont permis de s'accorder sur quatre objectifs :

- La non-spéculation foncière, à la fois par respect pour les anciens habitants qui ont été mis à la porte de leurs maisons, mais aussi pour ne pas participer à l'augmentation du prix du foncier dans les autres villages ;
- Un habitat mis à disposition à condition que l'installation de chaque nouvel habitant soit couplée à un projet d'activité économique permanent, pour ne pas faire venir des habitants sur un territoire sur lequel ils ne travailleraient pas, par constat d'un manque d'offre d'emploi sur le territoire et aussi pour lutter contre les aller-retours pendulaires et leur pollution corollaire... ;
- L'harmonie du paysage et l'éco-construction ;
- La mixité sociale.

Pour répondre à l'objectif de non-spéculation, la Commune a gardé la propriété de l'ensemble du village et contractualisé avec les porteurs de projets et les futurs habitants, pour une grande partie sous forme de prêt à usage. Celui-ci permet l'usufruit d'un bâtiment sans contrepartie financière et est conditionné par des usages que sont : la résidence principale et l'installation d'une activité économique qui soit non saisonnière et non liée directement au tourisme. Le 11 septembre 2019, 50 ans jour pour jour après le départ des derniers habitants, les pre-





miers prêts à usage sont signés avec les nouveaux. Aujourd'hui la viabilisation est terminée et des constructions commencent à voir le jour.

La mixité tient surtout dans la diversité des modalités d'installation. Ainsi, une coopérative d'habitants permettra de lisser les différences de revenus entre les coopérateurs. Par ailleurs, un projet de dix logements sociaux est en cours avec la Foncière Chênelet, bailleur social qui érige des bâtiments à haute valeur environnementale.

L'objectif d'harmonie du paysage et d'éco-construction, car nous sommes en site classé fait aussi écho au passé de la commune qui a accueilli pendant quelques années un festival sur l'éco-construction. Cela se concrétise au niveau du Syndicat mixte par des tournées organisées in situ avec l'Architecte conseil, en présence des pétitionnaires, de la Commune et des services de l'État (Dreal, ABF...). L'ar-

chitecte-conseil est également un soutien dans le travail avec les services de l'État. Un PLU a été adopté permettant d'inscrire réglementairement le projet et comporte une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) précise sur le village et très forte d'un point de vue patrimonial. Ainsi un relevé de chaque façade a été réalisé pour préciser quelles interventions sont possibles. Ce travail a donné lieu à une modélisation complète du village effectuée avec des bénévoles. Une étude paysagère est par ailleurs en cours, qui viendra par la suite alimenter le PLU.

La Commune compte six élus, une secrétaire à quart temps et un poste de chargé de mission, ce qui l'a obligée à aller chercher des ressources humaines et techniques ailleurs : ateliers participatifs, services de l'État à travers l'Agence nationale de cohésion des territoires, techniciens des collectivités territoriales, mais aussi milieu associatif et personnes ressources sur le territoire. Le budget global du projet est d'environ 12 millions d'euros, dont seuls 20 % sont des fonds publics, tout le reste étant apporté par des financements privés.

La Commune travaille avec des universités (faculté

de droit, école d'architecture de Montpellier..) et la Maison des sciences de l'homme, qui réunit des chercheurs de toutes disciplines et qui l'aide à se positionner sur un projet de tiers lieu. L'idée est d'intimiser un cœur habitants par rapport à des espaces publics pensés pour accueillir les visiteurs, quand l'ensemble des bâtiments publics seront principalement orientés vers l'économie avec notamment une maison des entreprises, et des ateliers en commun (stockage de matériel...). Parallèlement une réflexion sur les mobilités est en cours, intégrant notamment les mobilités douces et la végétalisation des entrées de village (jardins potagers, un verger patrimonial et un verger école pour des greffes d'arbres).

Pour le territoire, il s'agit d'un vrai projet de développement économique. En été, ce sont environ 900 visiteurs qui dorment chaque nuit sur la commune mais en automne, nous sommes 35 habitants. Nous espérons atteindre rapidement plus de 80 habitants et l'installation d'une trentaine d'entreprises, pour éviter la mono-activité touristique et relocaliser des emplois en territoire rural. Mais il ne s'agit pas d'un projet anti-tourisme. La réhabilitation de Celles attire déjà de nombreux visiteurs, c'est un élément fort du tourisme local, la non marchandisation sur place va permettre à une "seconde couronne", les villages alentours, de bénéficier des retombées directes de ces visites. Le projet, non replié sur lui-même, s'insère dans un environnement plus large. Nous espérons être un terreau fertile pour penser, avec nos futurs habitants, des nouvelles formes de tourisme.

## LE PROGRAMME DES PETITES INITIATIVES (PPI) DANS LES PAYS AFRICAINS

Erwan CHEREL,  
Chargé de mission Gestion des Aires  
protégées, Comité français de l'UICN

Le PPI appuie des organisations de la société civile (OSC) dans 26 pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest à travers le financement de projets de conservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique. Ce programme est né suite aux constats suivants :

- Le développement de politiques publiques environnementales et de stratégies d'action en Afrique de l'ouest et centrale, mais des outils publics dédiés à la protection de la biodiversité peu efficaces ;
- La faible gouvernance des États en présence et le dysfonctionnement structurel des appareils d'État entravent l'efficacité des politiques publiques et ne permettent pas de stopper ou d'atténuer les pressions ;

- Les grands projets de conservation financés par l'Aide Publique au Développement multilatérale sont en général peu durables ;

- L'émergence depuis la fin des années 80 des OSC.

En 2006, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial a été à l'origine de la création du PPI pour aider directement les OSC à mener à bien des projets de conservation mais aussi pour qu'elles puissent servir de levier pour le développement local. Le PPI permet de concilier des activités humaines génératrices de revenus avec un mode de préservation et de gestion durable des sites, respectueux de la biodiversité. Le PPI constitue aujourd'hui le principal outil de la coopération française finançant directement les OSC de pays du Sud pour des actions concrètes de conservation. Initialement, le PPI appuyait des projets avec des subventions de l'ordre de 30 000 euros sur une période d'un à deux ans. Tout en conservant cet appui, les subventions peuvent s'élever jusqu'à 75 000 euros sur une période de trois ans pour des partenaires historiques du programme. Les projets appuyés portent sur la sauvegarde des espèces, la lutte anti-bronchage, la résolution de conflits hommes-animaux, la création et la gestion d'aires protégées dont notamment à gestion communautaire.

Pour une OSC, intégrer le PPI est une reconnaissance aussi bien locale qu'internationale de la qualité de son travail et facilite la mise en œuvre de ses actions. À travers le programme, les OSC ont également accès à un réseau d'acteurs via les trois coordinateurs régionaux et l'ensemble des OSC bénéficiaires actuelles ou passées du PPI. Au final, l'objectif est que les OSC aient un impact au niveau national et régional, acquièrent de la légitimité notamment des autorités compétentes et influencent le débat public sur les questions environnementales. C'est le cas de Natudev dont le travail sur le corridor dans le complexe de Ponasi est reconnu par les autorités locales et nationales au Burkina Faso<sup>1</sup>. Certaines OSC s'organisent également en réseau suite à leur participation au PPI à l'image de l'Alliance pour la conservation des Grands Singes en Afrique Centrale (AGSAC).

L'accompagnement commence dès la phase de candidature, les organisations peuvent solliciter l'aide des coordinateurs régionaux pour le montage du projet. Par la suite, un diagnostic structurel et organisationnel est réalisé pour définir un plan de renforcement des capacités afin de développer les







■ Le corridor des éléphants, complexe écologique de Ponasi. Association Natudev, Burkina Faso. © PPI Choisis ta planète



■ Organisation des femmes pour développer une filière de beurre de karité. Natudev, Burkina Faso. © PPI Choisis ta planète

compétences en management, gestion de projet et recherche de fonds, mais aussi pour penser l'action sur le long terme et la pérenniser.

Aujourd'hui, grâce à ce programme et les 270 projets soutenus, 500 000 hectares ont été classés aires protégées et 200 structures de gestion et de gouvernance de ces aires ont été créées. Une centaine de projets concernent les espèces et 120 projets de développement local ont appuyé 25 filières économiques. ■

1. <https://youtu.be/zyPjP7pEniA>  
Interview de Alexis Kaboré, président de l'Association NatuDev au Burkina Faso - <https://www.rfi.fr/podcasts/7-milliards-de-voisins/20210913-bilan-du-congrès-de-l-uicn-concilier-protection-de-l-environnement-et-développement-économique>



Comment favoriser un développement des territoires  
en harmonie avec la nature et les paysages ?



■ Le Verdus, petit cours d'eau, traverse Saint-Guilhem-le-Désert, au fond l'abbaye de Gellone.. © Mehdi HEMART

# Clôture

23<sup>èmes</sup> Rencontres  
du Réseau des Grands Sites de France

# Regard sur les Rencontres



**Jean-Pierre THIBAUT**

Inspecteur général, Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère de la Transition écologique

En ouverture, la ministre Barbara Pompili a salué vos Rencontres et plus généralement votre Réseau, par ces mots : *“Je considère les Grands Sites de France comme le laboratoire de la transition écologique”*. Mais une ministre n'a pas forcément raison parce qu'elle est ministre. Ce qu'elle a dit doit être passé au crible de l'analyse. Et on verra alors que non seulement elle a dit vrai, mais qu'elle est peut-être en-deçà de la vérité!

Vous avez publié un document – qui s'intitule *“Le paysage au cœur de la démarche des Grands Sites de France”* – dans lequel vous proclamez avec raison que le paysage est bel et bien conçu comme une démarche et pas simplement comme une fin en soi ou *“quelque chose de joli”*, mais comme une approche *“permettant de faciliter, de faire partager et de mettre en cohérence la transition vers un développement durable et harmonieux des territoires”*. Donc, par un syllogisme évident, si vous avez au cœur de votre démarche le paysage, et que le paysage permet de faciliter, d'accélérer, de socialiser la transition écologique, vous êtes peut-être plus qu'un laboratoire de la transition.

## PIONNIERS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les Grands Sites de France sont des pionniers de la transition écologique. Je vais tenter de le démontrer en prenant appui sur chacune des tables rondes de ces Rencontres.

La première table ronde a porté sur les activités que

les géographes appellent les activités primaires. On a parlé d'agriculture en transition vers le bio, à Conca d'Oru, vignoble de Património, première AOP presque intégralement en bio. On a parlé de reconversion agricole, de réouverture de l'espace, de pérennité d'une agriculture capable de façonner des paysages harmonieux, comme dans le cas de Minerve. On a parlé aussi de structures paysagères au service des activités agricoles et de la biodiversité, comme les murets de pierre de Solutré. On a dans ces trois cas, une preuve que, sans en avoir l'air, les Grands Sites de France pratiquent, avec un peu d'avance sur les autres territoires, cette transition agro-écologique qui est tout de même la doctrine officielle de la France depuis la loi d'orientation agricole de 2014.

Donc dans ce domaine, les Grands Sites de France sont bien des pionniers de la transition écologique. La deuxième table ronde portait sur le tourisme. C'est un élément qui, pour le Réseau, est sûrement plus familier que les autres puisqu'il est à l'origine de sa fondation. Mais quel tourisme? Je me souviens des Rencontres au Puy Mary-Volcan du Cantal il y a quelques années, où on était passé de l'idée de tourisme de la contemplation au *“tourisme de l'expérience”*. C'est-à-dire que non seulement on regarde un lieu avec admiration, mais qu'en plus on se glisse dans la vie quotidienne – peut-être fantasmée – des habitants de ce lieu. Ces habitants deviennent eux-mêmes ce qu'on appelle des *“ambassadeurs du patrimoine”*: ils font partager leur expérience de vie à leurs visiteurs. J'aurai tendance à dire, en référence à l'exemple du Verdon, que c'est





■ Dîner dans l'Abbaye d'Aniane, acquise par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Un projet culturel et de réhabilitation est à l'étude. © Marie LE SCOUR - RGSF

un "tourisme de l'immersion". Au cours de cette même table ronde, on a présenté également le tourisme décarboné, les désormais célèbres "escapades nature sans voiture", le tourisme géré par les habitants, on a constaté avec plaisir la fin du gigantisme des grands complexes touristiques, ceux qu'on a parfois appelé les "opérations sans site" – qui prétendaient résoudre tous les problèmes touristiques en édifiant un gros équipement. Nous n'en sommes plus là! Nous sommes désormais dans la subtilité, dans la petite touche, dans la pédagogie active chère à Célestin Freinet. Nous sommes même dans la transmutation de ce qui était considéré comme un "point

noir" voire comme une balafre – la carrière – vers un élément pédagogique, avec le cas du Volcan de Lemptegy qui est vraiment une réalisation exemplaire à cet égard. Nous sommes aussi dans ce qu'on appelle – pour prendre une expression anglo-saxonne – le slow tourisme: l'objectif est de faire décroître la vitesse de la visite. On prend le contrepied de ces fameux touristes japonais (ou chinois aujourd'hui?), qui font, dit-on, un tour d'Europe en accéléré. On essaye de promouvoir la lenteur, comme dans notre Marais poitevin où l'on quitte la voiture pour le vélo ou la barque dans le silence et dans la découverte apaisée...

Donc, sur ce domaine-là aussi, cette table ronde l'a prouvé, vous avez un coup d'avance : les Grands Sites de France sont bien, des pionniers de la transition écologique.

La troisième table ronde traitait d'une économie reterritorisée, relocalisée, et sans doute même non délocalisable, une économie que j'appellerais une économie enracinée. En témoigne le magnifique projet de la renaissance du village de Celles au bord du Lac du Salagou. L'expérience, extraordinairement prometteuse de ce village "sauvé des eaux" où on va inventer une économie sociale, solidaire, une économie d'innovation permanente, une capacité à créer de l'emploi durable, de l'emploi non-délocalisable, avec ce beau symbole du premier bâtiment réhabilité qui est la Maison des entreprises. Il est important de noter aussi que cette activité nouvelle, innovante, va se nourrir du paysage, "tel que perçu par les populations" – rappelons la définition de la Convention européenne du paysage – et facteur de bien-être pour ces dernières, une espèce d'alternative joyeuse à la mondialisation telle qu'on l'a connue jusqu'à ce jour...

Cette "remise en production du territoire", dont a très bien parlé l'adjointe au maire de Bonifacio, fait de vous, dans ce domaine-là aussi, des pionniers de la transition écologique.

De façon plus diffuse, vous avez aussi évoqué l'urbanisme : la transition vers la ville durable pour vous, plutôt les villages durables. Attention, ces villages durables ne sont pas des villes où on appliquerait de manière homothétique des recettes urbaines de décarbonation ou de "verdissement". Il existe une singularité, un irrédentisme du système rural et villageois, avec un génie particulier et une capacité de réaliser dans ce type d'espace qui est le vôtre des aménagements de grande subtilité, à l'opposé d'une pâle copie de la ville voisine. Ce pourrait être le thème, en tout cas je vous le conseille, d'une de vos prochaines Rencontres.

## DES TERRITOIRES CAPABLES

Cette énumération des domaines où vous innovez ne serait pas complète sans l'évocation des plans de paysage transition énergétique. Chacun à votre rythme et avec vos spécificités, vous vous apprêtez à être également des pionniers de ces démarches par lesquelles nous pouvons réussir, dans notre pays, à appliquer les accords de Paris sur le climat : une approche qui conjuguera sobriété, efficacité et mix énergétique renouvelable, le tout fondé sur les singularités paysagères de chaque territoire.

Je voudrais aussi revenir à une parole forte de Raphaël Mathevet, qui a ouvert ces rencontres en parlant de "territoires capables". Au-delà du terme "territoire capable", je dirais aussi territoire courageux, parce que vous êtes quand même partis

d'un pur problème technique – "où est-ce qu'on arrête la voiture?", "comment on positionne les parkings?" – et vous êtes arrivés à définir des projets de territoire qui conjuguent le plaisir des visiteurs et l'équilibre avec les habitants... C'est une démarche intellectuelle extrêmement intéressante. Et surtout, cela a été dit à plusieurs reprises, avec quelques centaines d'habitants face à quelques centaines de milliers de visiteurs : vous avez fait d'une invasion une opportunité. Je trouve que c'est quand même extraordinairement courageux, parce que le rapport de force n'était pas vraiment en votre faveur.

Pour terminer, il me semble que les Grands Sites sont, de surcroît, "des territoires généreux". Nous sommes à Saint-Guilhem-le-Désert, Gorges de l'Hérault, où la deuxième labellisation, six ans après la première, a conduit à une augmentation très substantielle du périmètre, et vous pensez déjà à une autre extension pour la prochaine labellisation, à la Vallée de la Buèges, sans compter le Plan de paysage dont vous êtes initiateurs sur les trois Communautés de communes limitrophes, où la pression foncière de la métropole montpelliéraine s'exerce avec une particulière acuité. Cela témoigne de la prise à bras le corps des questions d'urbanisme au-delà des limites patrimoniales du Grand Site. De ce point de vue, pour faire écho à ce que disait le sous-préfet hier matin, vous êtes concrètement en capacité de servir de référence pour l'aménagement des paysages du quotidien.

Territoires capables, territoires courageux et territoires généreux pour dire à l'ensemble de notre pays : "voilà ce que pourraient être des paysages durables et harmonieux".

Je crois que la position de pionnier c'est précisément celle qui montre le chemin et qui regarde de temps en temps si les autres suivent. Je ne sais pas si les autres suivent tous, mais en tout cas vous avez cette capacité d'entraînement, d'enthousiasme communicatif. Dans notre monde un peu difficile, dont le climat se réchauffe, et qui perd son lien avec le vivant, vous donnez de l'espoir à tous. Merci pour cela! ■

# Clôture

Louis VILLARET

Président du Réseau des Grands Sites de France



Je suis particulièrement heureux de vous accueillir, Stéphanie Dupuy-Lyon, Directrice générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature au Ministère de la Transition Écologique. Votre présence, tout comme le message de la Ministre Barbara Pompili en ouverture, témoigne de toute l'attention que votre Ministère porte à la politique des Grands Sites de France et à notre Réseau.

Nous sommes aujourd'hui 50 collectivités membres, qui partageons avec vous cette ambition de trouver un équilibre durable, dans un monde changeant et fragilisé, entre préservation de la nature et développement économique. Ce développement nous le voulons ancré dans la valeur paysagère singulière des sites et les ressources locales ; et soucieux de son impact environnemental et social.

Nous avons vu tout au long de ces journées des exemples inspirants, nous avons échangé, réfléchi. Car faire monde commun avec la nature, prendre soin du vivant, lutter contre la déprise agricole, accueillir sereinement plus de 38 millions de visiteurs dans des espaces naturels protégés, concilier paysage et transition énergétique n'est pas un mince défi. Depuis plus de 20 ans dans nos territoires nous réfléchissons, nous décloisonnons les politiques, nous expérimentons les transitions. Depuis plus de 20 ans nous écoutons, nous apprenons, nous réunissons notre expertise et nos forces à travers ce Réseau. Nous travaillons avec les acteurs socio-professionnels, avec les habitants. Car le changement ne se fera pas sans eux mais avec eux et sur le terrain. Mieux que nous parfois ils savent combien le paysage est facteur de bien-être, la solidarité écologique notre seul avenir.

Je crois pouvoir dire sans me tromper et avec fierté, et la Ministre nous a fait l'honneur de l'affirmer à l'ouverture de ces Rencontres : les Grands Sites sont des creusets d'innovation territoriale. Mais pour ce faire nos collectivités et notre Réseau ont besoin des moyens juridiques et financiers de leur action. Ils ont besoin de moyens pour améliorer et réguler l'accueil des nouveaux visiteurs qui se sont multipliés sur les sites suite à la crise sanitaire, pour investir au long terme dans les infrastructures d'accueil et la protection ; ils ont besoin que le lien qu'ils tissent entre paysage et biodiversité soit mieux reconnu au sein de la politique nationale de la biodiversité, que leur engagement pour une transition énergétique sobre, pensée localement et respectueuse du paysage, seule condition de son acceptabilité s'inscrive dans la durée. Ils ont aussi besoin d'un État fort qui garantisse l'équité nationale face aux atteintes à la qualité paysagère et nous regrettons les mesures prises en matière de décentralisation de la police de la publicité.

Mais nous savons que vous portez ces ambitions pour une transition vers un développement des territoires en harmonie avec la nature et les paysages et qu'elles sont portées au plus haut niveau de l'État et nous comptons sur vous et vos services pour impulser et accompagner cette transition. ■



# Clôture



## Stéphanie DUPUY-LYON

Directrice générale de l'aménagement, du logement et de la nature, ministère de la Transition écologique

**P**our tout vous dire, je suis ravie d'avoir été présente parmi vous, pour entendre vos interventions, tables rondes et projets. Votre engagement est vraiment réjouissant.

Donc merci de votre accueil, Monsieur le Président, merci également à tous les intervenants et participants. L'engagement des territoires dans la politique des Grands Sites de France passe d'abord par un projet politique, porté par un collectif avec une vision. Ce collectif comprend des élus, et un certain nombre de collaborateurs : ceux du Réseau des Grands Sites, dont je constate le dynamisme. Je pense également aux services de l'État, en administration centrale au sein des équipes de la DGALN, avec les représentants de la sous-direction de la qualité du cadre de vie et le bureau des sites, mais surtout aux inspecteurs des sites que j'ai pu également croiser parmi vous, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires. Ce collectif est important parce que derrière, il y a des hommes et des femmes : c'est un projet politique, c'est de la technique et de la co-construction. On a bien vu que vous maniez plusieurs problématiques qui ne sont pas simples. Vous avez besoin d'expertise, et la rencontre de ces expertises et le management de l'intelligence collective sont déterminants pour trouver des solutions.

Les deux interventions par les ministres confirment le caractère interministériel de ces problématiques.

Personnellement, je travaille chaque jour pour que nous soyons en permanence dans cette dynamique collective en interministériel.

Les Rencontres démontrent que les Grands Sites de France et le Réseau des Grands Sites de France sont aujourd'hui dans l'action. Et clairement, vous avez un coup d'avance : il faut donc le maintenir. J'ai entendu vos demandes par rapport au pivotement de l'État. On attend beaucoup de l'État, et l'État est effectivement en train de se transformer. Il ne s'agit pas d'avoir moins d'État, mais d'organiser au mieux la prise de responsabilités de chaque échelon et de chaque puissance publique. Sur la politique des sites, l'État a fait beaucoup. Mais parfois, à trop se disperser, on n'atteint pas forcément ses objectifs. Et quand on se partage les responsabilités entre l'État et les collectivités, on crée une situation qui n'est pas forcément, pour l'utilisateur et le citoyen, la plus pertinente en termes de lisibilité de l'action publique. Sur la question du contrôle et de la publicité, je fais partie de ceux qui préfèrent mettre les collectivités en responsabilité. L'État restera en accompagnement pour aider pendant quelques années les collectivités ou les territoires qui sont les plus démunis. Et les collectivités devront monter en compétences et en responsabilités.

Vos thèmes étaient vraiment très intéressants et nous avons un point commun très important sur cet enjeu d'harmonie. J'ai conduit depuis quelques

mois un projet de transformation pour la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN). Dans un monde qui évolue, il faut que notre action évolue également et s'enrichisse de nouvelles compétences. Il faut pivoter à la fois au niveau de l'administration centrale, mais aussi de l'ensemble des services déconcentrés qui travaillent sur le champ des politiques de l'aménagement, du logement et de la nature. Je parle des politiques publiques aussi diverses que l'eau, la production de logement social, la planification, l'urbanisme, les paysages, les ressources minérales, etc. La raison d'être commune aux collaborateurs de la DGALN, DDT, DREAL et opérateurs est la suivante: "offrir aux générations actuelles et futures un cadre de vie de qualité, en harmonie avec les dynamiques des territoires et de la nature, en limitant les pressions sur les écosystèmes, en favorisant l'accès à un logement adapté sain et sûr et en développant une gestion durable des ressources". Donc nous avons ce point commun à travers cette raison d'être.

Vous l'avez dit, il y a une grande dynamique de ce réseau, en Occitanie, mais également partout en France; ce qui est très important. Et donc on continue chaque année à labelliser, à engager des nouvelles OGS et à avoir des nouveaux programmes d'actions.

Vous avez mentionné vos attentes vis-à-vis de l'État. Les interventions d'un certain nombre d'entre vous montrent bien que l'État, malgré des critiques à son encontre, joue un rôle essentiel: à tel endroit le financeur, à tel endroit apportant de l'ingénierie, à tel endroit permettant de respecter un cadre réglementaire. L'État, en tous cas sur le champ de la politique des sites et des Grands Sites, a plusieurs facettes. Je commencerai par les questions de cadres législatif et réglementaire. Vous l'avez évoqué, la ministre Barbara Pompili l'a dit hier matin, notamment sur la loi Climat et résilience qui a été promulguée cet été, il y a des avancées. Il y a des avancées en matière de définition et de trajectoire des aires protégées mais également sur la question de l'artificialisation des sols et la préservation des espaces naturels, forestiers et agricoles.

Mais l'État est aussi là pour vous accompagner au-delà du législatif et réglementaire. Et par rapport au défi que représentent les crises jumelles auxquelles nous sommes confrontés, la crise climatique et la crise sur l'effondrement de la biodiversité, vous avez montré depuis des années que vous y étiez préparés et que vous aviez déjà un coup d'avance pour être résilients. Ce que vous avez mis en place est révélateur selon moi: des solutions pertinentes sont à dupliquer, voire amplifier. On a aujourd'hui un alignement sur l'accompagnement de vos projets, avec notamment le Plan de relance, mais également les différents programmes qu'on peut avoir sous couvert de l'ANCT (Avenir montagnes, les Pe-



L'État est aussi là pour vous accompagner au-delà du législatif et réglementaire. Par rapport au défi que représentent les crises jumelles auxquelles nous sommes confrontés, la crise climatique et la crise sur l'effondrement de la biodiversité, vous avez montré depuis des années que vous y étiez préparés et que vous aviez déjà un coup d'avance pour être résilients.

tites villes de demain, le fond Friches) qui constituent différents dispositifs financiers en soutien de vos projets. Nous sommes en train de travailler sur un plan de reconquête du tourisme pour lequel la DGALN est contributeur au niveau du MTE. On pousse des mesures pour que, dans le cadre des annonces qui vont être faites, le soutien aux démarches de Grand Site soit totalement pertinent. Et je serai attentive à ce que les Grands Sites de France soient bien présents, sur les mesures biodiversité du Plan de relance comme sur les mesures Avenir montagnes et que vous soyez bien accompagnés.

Et puis bien sûr; il y a des engagements internationaux. Il y a eu le Congrès mondial de la nature organisé par l'UICN à Marseille cette année. La PFUE<sup>1</sup> arrive avec des événements qui vont mettre aussi en valeur des expérimentations et des solutions. Il faut vraiment que vos territoires et les

1. La présidence française du Conseil de l'Union européenne.

laboratoires que représentent les Grands sites de France soient mis à l'honneur à l'occasion de ces différentes échéances.

Au cours de ces échanges, j'ai entendu "le temps est très important, c'est stratégique". Vous avez raison, mais j'aimerais vous parler d'espace et en particulier du sol. En fait, selon moi, la question du sol, de l'espace, est tout aussi importante que celle du temps. On parle beaucoup d'artificialisation, mais il y a également la question de la maîtrise du sol, la maîtrise du foncier et de la valeur. À côté de la valeur importante du temps, je vous invite donc à penser à la question du sol.

Aujourd'hui, j'aurais envie de vous demander de continuer à conserver un coup d'avance. Notamment sur un sujet qui est actuellement en gestation, avec un cadrage politique pour y travailler, mais qui atterrira probablement au cours de la prochaine mandature, il s'agit des questions de valeur: la valeur de la biodiversité, la valeur des paysages, la valeur de l'eau et de leur financement. Je pense qu'il faut remettre les choses totalement à plat en termes de fiscalité. Il faut en effet croiser une approche fiscalité d'aménagement et construction de logements, avec une approche fiscalité pour l'eau et la biodiversité. Je pense que cela fait partie des sujets sur lesquels, si vous y travaillez ou s'il commence à y avoir des réflexions, il serait très intéressant que vous puissiez nous aider.

Ce matin aussi, il y a eu une question concernant le tourisme durable et la capacité à mesurer les impacts de nos actions à l'échelle planétaire. Je pense que la réponse aux enjeux des crises jumelles, de la biodiversité et climatique, est à aborder à l'échelle de vos territoires. La bonne appropriation de ces réponses à l'échelle de vos territoires est un facteur clé de réussite. Et vous l'avez vraiment illustré ce matin aussi dans vos témoignages. Sur vos territoires, pour répondre aux défis de ces deux crises jumelles, c'est à l'échelle des projets que vous portez que la conciliation est gagnante, j'en suis persuadée. Si elle est gagnante, vous contribuerez de manière positive et vous ferez aussi contagion auprès d'autres territoires.

Dernier point: nous arrivons à peu près aux dix ans du label Grands Sites de France. Nous avons engagé une mission pour disposer d'un retour d'expériences sur cette politique. Cette mission pourra nous aider à y voir clair et redonner aussi un élan – même si, franchement, je pense que l'élan est déjà là. Nous souhaitons une position de l'État peut-être un peu plus solide par rapport à votre dynamisme pour les dix ans qui viennent.

Sur la question de la contribution à la SNAP<sup>2</sup>, je considère que pour la trajectoire des 30% d'aires protégées, la question de la contribution à la fois

des sites classés et des Grands Sites de France est posée. En effet, nous sommes encore dans une vision un peu trop cloisonnée entre la biodiversité et les paysages. Or je pense qu'il faut qu'on parle de patrimoine naturel et paysager et que, dans le cadre d'une telle approche, votre contribution à cette trajectoire est évidente. J'ai indiqué aux équipes en charge de la politique des sites et des Grands Sites, de travailler et de porter leur contribution aux équipes de la biodiversité qui sont les garantes de la cohérence d'ensemble.

Encore une fois, j'ai été ravie d'avoir partagé ce temps avec vous pour vous redire que l'État est à vos côtés. Il se transforme, il n'a pas seulement le visage du réglementaire ou du financeur: Il faut qu'il ait le visage aussi de l'accompagnateur, de l'animateur d'intelligence collective, du soutien, de l'équilibre et de l'équité.

Je vous remercie. ■



Nous sommes encore dans une vision un peu trop cloisonnée entre la biodiversité et les paysages. Or je pense qu'il faut qu'on parle de patrimoine naturel et paysager et que, dans le cadre d'une telle approche, votre contribution à cette trajectoire est évidente.

2. Stratégie nationale pour les aires protégées.



■ La salle lors des séances plénières. © CCVH



# Nos publications



## Actes des Rencontres du Réseau des Grands Sites de France

- **Nouveau** Comment favoriser un développement des territoires en harmonie avec la nature et les paysages ?
- Paysages en mouvement. Comment accompagner les dynamiques, anticiper le changement climatique ? - 2020
- Fréquentation touristique et vie locale dans les paysages d'exception : quel équilibre ? - 2019
- Les paysages d'exception, facteur de développement pour les territoires - 2018
- Les Grands Sites de France, quelle source de rayonnement et d'innovation pour les territoires ? - 2017
- Démarches paysagères dans les Grands Sites de France - Outils et enjeux - 2016
- Valeurs et dynamiques paysagères des Grands Sites de France - 2015
- Du sens aux sens : vivre et faire vivre l'expérience Grand Site de France - 2014
- Quel tourisme dans les Grands Sites ? - 2013
- Quelle gouvernance et quelle organisation pour la gestion des Grands Sites ? - 2012
- Place et organisation des activités commerciales dans les Grands Sites - 2011
- L'écomobilité dans les Grands Sites - 2010

## Fil des Grands Sites (publication technique)

- Comment développer une offre de tourisme sans voiture dans les Grands Sites de France ? - 2020
- Comment mobiliser et sensibiliser les habitants à la démarche Grand Site de France - 2018
- Les produits de boutique des Grands Sites - 2016
- Les outils numériques au service de l'interprétation des sites et territoires patrimoniaux - 2014
- Les Grands Sites, terre de lien social : les chantiers d'insertion dans les Grands Sites - 2013

## Documents-cadre du Réseau des Grands Sites de France

- Le paysage au cœur de la démarche des Grands Sites de France
- Valeurs communes des Grands Sites de France
- Grands Sites de France et tourisme

## Etudes, guides pratiques et contributions

- **Nouveau** La démarche paysagère dans les Grands Sites de France
- L'entrepreneuriat de territoire dans les Grands Sites de France
- Paysages et biodiversité, Les Grands Sites de France s'engagent
- Les Observatoires Photographiques du Paysage dans le Réseau des Grands Sites de France
- Le tourisme durable en pratique : 20 exemples innovants dans les Grands Sites de France

## Petit traité des Grands Sites

Réfléchir et agir sur les hauts lieux du patrimoine (ICOMOS France/Actes Sud)

## Collection Grands Sites de France (Petit Futé)

Une collection de 12 beaux livres à glisser dans la poche pour découvrir les Grands Sites de France.



Disponibles en librairies, dans les points de vente des Grands Sites de France et sur [boutique.petitfute.com](http://boutique.petitfute.com)

Publications à télécharger ou commander sur [grandsitedefrance.com/ressources](http://grandsitedefrance.com/ressources)





Association créée en novembre 2000, le Réseau des Grands Sites de France fédère au niveau national les collectivités territoriales gestionnaires des paysages protégés parmi les plus emblématiques de notre patrimoine. Il regroupe des sites qui ont reçu le label Grand Site de France et d'autres qui œuvrent pour pouvoir obtenir un jour ce label de développement durable attribué par l'Etat. Ses membres ont tous en commun d'être à la recherche de fonctionnements novateurs pour offrir aux visiteurs un accueil de qualité dans des paysages restaurés et préservés à long terme, favoriser un tourisme responsable en adéquation avec l'esprit des lieux, générer des retombées positives pour les habitants.

Accueillies chaque année par un site différent, les Rencontres annuelles du Réseau des Grands Sites de France sont l'occasion d'approfondir sur deux jours un thème important pour la gestion et le devenir des sites protégés et des paysages remarquables en associant témoignages concrets et interventions d'experts.

Ces rencontres  
sont organisées avec



Avec le soutien de



Édité par RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE  
99 rue de Vaugirard - 75006 PARIS  
T 01 48 74 39 29 - F 01 49 95 01 87  
contact@grandsitedefrance.com  
www.grandsitedefrance.com

23 euros

ISBN : 978-2-9558019-5-6 - ISSN : 1961-9316 - Dépôt légal : Octobre 2022